

Artesis Hogeschool
Departement Vertalers en Tolken



L'héritage des grands penseurs politiques du XVIIIe siècle

Présences de Montesquieu, Voltaire et Rousseau dans la
presse française contemporaine

Karolien Michiels

Bachelorscriptie
Academiejaar 2010-2011

Promotor: prof. dr. Kris Peeters
Assessor : prof. dr. Rosario Gennaro

Je soussignée Karolien Michiels, étudiante français-chinois-russe, affirme que ce mémoire est entièrement original et exclusivement écrit par moi-même. Pour toutes les informations ou idées empruntées à d'autres sources, j'ai explicitement et en détails mentionné toutes les références. Je consens également à ce que ce mémoire soit mis à la disposition du public dans la bibliothèque.

Ondergetekende Karolien Michiels, studente Frans-Chinees-Russisch, verklaart dat deze scriptie volledig oorspronkelijk is en uitsluitend door haarzelf geschreven is. Bij alle informatie en ideeën ontleend aan andere bronnen, heeft ondergetekende expliciet en in detail verwezen naar de vindplaatsen. Ondergetekende stemt er eveneens mee in dat deze scriptie via de bibliotheek consulteerbaar wordt gemaakt.

Anvers, 21 mai 2011

Antwerpen, 21 mei 2011

Remerciements

J'ai eu le réel privilège d'avoir le professeur Kris Peeters comme directeur de mémoire. Ses connaissances sur le sujet et son expertise au niveau méthodologique étant évidents, il a par ailleurs su donner à cette étudiante la liberté de travailler indépendamment, sans pour autant la laisser sans aide. Je le remercie également de m'avoir laissée écrire mon mémoire quand j'avais le plus de temps. La saison de compétitions des MUN allant de novembre à mars, cela revenait à un planning peu orthodoxe, mais il m'a donné la possibilité de le prouver réaliste. La chose la plus importante, néanmoins, reste qu'il est une de ces personnes qui sont capables de motiver, qui me donnent envie de me jeter sur un sujet, rien que pour pouvoir revenir vers eux pour montrer ce que j'ai lu, fait et appris. Je le remercie donc très sincèrement de cette collaboration motivante et agréable et surtout du fait que par conséquent, ce mémoire fut un plaisir à réaliser.

Je remercie également le professeur Rosario Gennaro de s'intéresser à ce mémoire et de fonctionner comme évaluateur. J'espère que le résultat s'avère agréable à lire.

Un grand merci à Damien. Qui peut-on se souhaiter comme lecteur de première ligne pour un tel mémoire si ce n'est pas un ami français en études de sciences politiques et d'histoire à la Sorbonne? Merci également à maman d'avoir lu des sections du texte et à Nele et à Daan pour l'aide technique.

Leen, tu es un amour. Merci d'avoir supporté que ta chambre se soit remplie de nombreux livres, de tas d'articles et d'une colocataire mentalement bien absente, tout cela pour la seule raison que « Leen, je suis vraiment plus efficace si je travaille dans ta chambre ».

Je remercie le professeur Wim Haagdorens, Katrijn et Jelle de m'avoir souvent encouragée, également, mais certainement pas seulement, pour ce mémoire.

Laura, Anouk et Daan sont toujours là pour me soutenir, comme ils le disent, « dans les bons projets comme dans les plus stupides ». Si j'ai des soupçons sur ce qu'ils feraient d'un mémoire sur des philosophes français, ils n'ont cependant jamais hésité à me motiver et, surtout dans le cas d'Anouk, à écouter patiemment de nombreuses idées de structure et de formulation et d'y répondre de manière bien pertinente. Merci les frères et sœurs!

Enfin, je remercie mes parents de m'avoir donné la liberté de faire ce bachelier supplémentaire. Je vous remercie également pour votre résistance envers mon exorbitance. Face à mes plannings et à tous mes projets, vous vous y êtes pris à merveille pour combiner encouragement, questions critiques et soutien.

Abstract

This paper examines the legacy of the eighteenth-century political thinkers Montesquieu, Voltaire and Rousseau through a limited corpus analysis of the French newspaper *Libération*. We first review to what extent and in which contexts references are made in the 61 articles that were published in 2010 and feature at least one of those writers. We compare the ideas proposed in these articles with the ideas put forth in these writers' original works. Besides determining whether the legacy of these writers was referred to correctly or not, we will contextualize some of the debates that still surround these political thinkers, in particular the allegations of racism and anti-Semitism.

Key words: Montesquieu, Voltaire, Rousseau, Enlightenment, corpus analysis, media

Table de matières

1	Introduction	6
2	Structure du mémoire	6
3	Problématique et questions de recherche	7
3.1	Hypothèses sur l'apparition de références aux philosophes.....	7
3.2	Hypothèses sur le contenu des références aux philosophes	8
4	Littérature	10
4.1	Montesquieu	10
4.1.1	Les lois	10
4.1.2	Trois types de gouvernement.....	10
4.1.3	La séparation des pouvoirs	11
4.1.4	L'esclavage	12
4.1.5	L'Orient.....	13
4.1.6	La religion	13
4.2	Voltaire.....	14
4.2.1	La religion	14
4.2.2	Antisémitisme.....	15
4.2.3	La tolérance & l'affaire Calas	16
4.3	Rousseau	17
4.3.1	L'état de nature	17
4.3.2	Le contrat social	18
4.3.3	L'éducation	19
4.3.4	La religion	20
4.3.5	L'autobiographie.....	20
5	Méthodologie	21
5.1	Le champ d'application.....	21
5.2	La sélection des données	21
5.3	L'analyse du discours.....	21
6	Description des bases de données	23
6.1	Description de la première base de données.....	23
6.2	Description de la deuxième base de données	23
7	Tableaux	25
7.1	Première base de données (D.1)	25
7.2	Deuxième base de données (D.2)	28
7.3	Résultats.....	35
8	Description des résultats.....	38
8.1	Description des résultats pour l'apparition de références aux philosophes	38
8.2	Description des résultats pour le contenu des références aux philosophes	39
9	Conclusions et suggestions pour la recherche future	40
	Bibliographie	42
	Annexe	45
A.1	Les biographies.....	45
A.2	La liste d'autres philosophes: vie et nationalité	52
A.3	CD.....	53

1 Introduction

Force est de constater, quand on parcourt la presse française, que les philosophes des Lumières sont encore aujourd'hui omniprésents. Ils ont gagné leur place dans les manuels d'histoire dans l'enseignement général, ainsi que dans les cours spécialisés de sciences politiques. C'est ainsi que j'ai fait connaissance avec l'héritage politologique de Montesquieu, Voltaire et Rousseau, dans le cours de philosophie politique à l'Université d'Anvers, il y a une année et demie.

J'ai remarqué alors un détail frappant, à savoir que, lorsque je parlais de mon cours, la réaction générale suscitée par tous ces philosophes était une réaction de respect mais aussi de distance. Il n'en allait pas de même pour Rousseau, Montesquieu et Voltaire. La réaction envers eux, et plus particulièrement envers Voltaire et Rousseau, était plutôt une réaction de familiarité. Celle-ci s'explique en partie par le fait que nombre de mes connaissances et ma belle-famille sont français.

C'est à ce moment-là que j'ai compris ce qu'implique ce fameux patrimoine culturel français. Il ne s'agit pas, comme en Chine, d'un héritage élitiste souvent peu partagé par la population. Tout le monde connaît (ou a du moins l'impression de connaître) ces philosophes qui contribuent encore aujourd'hui à la grandeur française. J'ai voulu vérifier cette impression, d'une présence contemporaine prononcée de ces penseurs, de manière plus systématique. J'ai donc décidé d'en faire le thème de mon mémoire de bachelier.

Le sujet s'est avéré très intéressant et plus surprenant que je ne l'avais pensé. Montesquieu n'a pas parlé de séparation des pouvoirs, Rousseau et Voltaire quant à eux ne s'entendaient guère, aucun des trois philosophes de Lumières n'était athée (!) et Voltaire a conversé avec Casanova – une figure que j'avais toujours prise pour un archétype fictif à l'image de Don Quichotte!

2 Structure du mémoire

Nous expliquerons d'abord la problématique envisagée et détaillerons celle-ci à l'aide d'un certain nombre de questions de recherche. Puis, nous nous étendrons sur les concepts-clés de l'œuvre de chaque philosophe à l'étude, ainsi que sur quelques débats persistants concernant les idées prétendument racistes qui leur sont régulièrement attribuées (notamment l'esclavage pour Montesquieu et l'antisémitisme pour Voltaire). Ensuite nous expliquerons la méthodologie de notre recherche, la sélection des données et les justifications pour avoir choisi cette analyse du corpus. Nous présenterons la base de données et puis les résultats. Finalement, nous terminerons avec les conclusions et des suggestions pour des recherches futures.

3 Problématique et questions de recherche

La problématique est la suivante: « Dans quelle mesure et comment Montesquieu, Voltaire et Rousseau sont-ils toujours présents dans le débat public en France? »

Nous distinguons ainsi la question de l'apparition de références d'une part et celle du contenu de ces références d'autre part. Dans quels contextes et dans quelle mesure réfère-t-on aux philosophes à l'étude? Quels arguments leur sont attribués? Nous détaillerons nos hypothèses ici, puis nous les résumerons.

3.1 Hypothèses sur l'apparition de références aux philosophes

Les premières hypothèses sont que l'on réfère plus à Voltaire qu'à Rousseau (H1.1) et plus à Rousseau qu'à Montesquieu (H1.2). Ces hypothèses sont basées sur un aperçu par Google. En utilisant le moteur de recherche français, nous trouvons à peu près 4.490.000 résultats pour Montesquieu, 24.200.000 pour Rousseau et 24.400.000 pour Voltaire (en avril 2011). La différence très grande entre Montesquieu et les autres est remarquable, mais elle nous permet de formuler l'hypothèse (H1.2). La différence entre les résultats de la recherche par Google pour Voltaire et pour Rousseau justifie (H1.1). Il faut noter que 2012 est l'année du tricentenaire de Rousseau. On peut raisonnablement supposer que cela augmente l'attention pour ce philosophe genevois. D'ailleurs, dans l'année passée, quelques 34.300.000 nouvelles références à Rousseau ont été créées et/ou liées à Google, ce qui est plus que pour Voltaire (29.600.000) et Montesquieu (3.530.000) ensemble (Google 2011, « recherche avancée »). Cela est une autre indication que l'intérêt pour Rousseau est exceptionnellement grand aujourd'hui; surtout que la popularité de l'écrivain de *Candide* peut s'expliquer par sa grande productivité, comme écrivain littéraire autant que comme penseur politique. Elle s'explique également – notamment pour les recherches avec des moteurs de recherches sur Internet – par le grand nombre de rues, théâtres, restaurants... qui portent son nom.

Sa productivité littéraire explique également l'hypothèse que l'on réfère plus à Voltaire qu'à Montesquieu ou à Rousseau dans la catégorie de la culture (H1.3). La nature des œuvres des philosophes des Lumières justifie l'hypothèse générale que l'on réfère principalement aux philosophes dans les articles sociopolitiques (H1.4). Par les articles sociopolitiques, nous entendons tous les articles politiques, sociaux et économiques. Cette nature justifie également les hypothèses plus détaillées que l'on réfère plus aux philosophes dans les articles politiques que dans les articles sociaux (H1.5) et dans les articles sociaux que dans les articles économiques (H1.6). Nos penseurs politiques ont gagné leur place parmi les 'Grands' et leurs idées peuvent facilement être considérées comme des *grand theories*, cherchant à formuler

une théorie cohérente couvrant toutes les facettes d'une problématique (Skinner 1985). Cette grande portée de leur œuvre explique l'hypothèse (H1.7). Elle suggère que l'on réfère plus aux philosophes dans les articles décrivant des tendances à long terme que dans les articles décrivant un événement précis. Les penseurs d'une même époque et d'un même lieu se trouvent dans un même contexte historique. Par conséquent, ils ont une plus forte probabilité de s'adresser aux mêmes dilemmes et problèmes (ceux auxquels ils se sont tous vus confrontés); ils ont également la possibilité d'entrer en contact entre eux. On peut donc s'attendre à ce qu'ils aient connu une grande interaction politique et personnelle. Ils seront probablement aussi rappelés comme appartenant à la même époque ou partageant des concepts, et liés les uns aux autres. Ces observations justifient les hypothèses que les philosophes sont principalement mentionnés avec d'autres philosophes français (H1.8) et avec des philosophes de la même époque (H1.9).

Nous pouvons donc résumer ces hypothèses ainsi:

(H1.1) On réfère plus à Voltaire qu'à Rousseau.

(H1.2) On réfère plus à Rousseau qu'à Montesquieu.

(H1.3) On réfère plus à Voltaire qu'à Montesquieu ou Rousseau dans la catégorie de la culture.

(H1.4) On réfère principalement aux philosophes dans les articles sociopolitiques.

(H1.5) On réfère plus aux philosophes dans les articles politiques que dans les articles sociaux.

(H1.6) On réfère plus aux philosophes dans les articles sociaux que dans les articles économiques.

(H1.7) On réfère plus aux philosophes dans les articles décrivant des tendances à long terme que dans les articles décrivant un événement précis.

(H1.8) On mentionne les philosophes principalement avec d'autres philosophes français.

(H1.9) On mentionne les philosophes principalement avec des philosophes de la même époque.

3.2 Hypothèses sur le contenu des références aux philosophes

Ensuite se pose la problématique du contenu des références. Nous distinguons trois types de références : celles référant simplement à l'existence des écrivains, celles référant à un aspect qui relève de leur vie et celles référant à leur œuvre. La différence entre les deux dernières catégories peut être très fine. La distinction conceptuelle est claire: une différence peut exister

entre la vie d'une personne et les idées qu'elle soutient dans son œuvre. On peut par exemple écrire en faveur de l'égalité des femmes, sans pour autant soutenir dans sa propre société le droit de vote féminin. On peut également soutenir une certaine idée et changer d'opinion trente ans plus tard. Au moment où l'œuvre ne contredit pas la vie, cette distinction devient beaucoup moins évidente. Le plus souvent, le contexte de la référence fournit néanmoins une bonne indication sur cette question. Là où l'ambiguïté persiste – ce qui arrive notamment avec une référence courte d'un contemporain du philosophe en question, qui peut avoir connu l'œuvre mais aussi la personne – nous avons opté pour un choix conservateur (conservateur dans le sens que plus de gens connaissent l'œuvre que la personne), en attribuant cette référence à la catégorie des « références à l'œuvre ».

Nos premières hypothèses sont que l'on réfère plus souvent à l'œuvre des philosophes qu'à leur vie (H2.1) et plus souvent à leur vie qu'à leur simple existence (H2.2). Les hypothèses sont formulées ainsi parce que les philosophes ont surtout été importants pour leurs idées sur le politique. On peut donc s'attendre à que l'on réfère principalement à cet aspect. De plus, il paraît évident, vu la grande attention accordée au patrimoine national dans l'éducation nationale en France, que l'œuvre des philosophes est mieux connue que leur vie.

Pour obtenir des réponses plus complètes, quelques questions de recherche ouvertes ont été ajoutées. Ainsi, nous rechercherons à quels aspects des œuvres les articles réfèrent (Q2.3) et s'il s'agit là d'une grande variété de thèmes ou plutôt d'un nombre limité d'idées-clés qui reviennent toujours (Q2.4). Nous posons également la question sur la précision des références : est-ce que les articles renvoient à des détails très spécifiques ou à l'œuvre en général ?

Nous pouvons donc résumer ainsi ces hypothèses et questions de recherche:

(H2.1) On utilise plus d'arguments basés sur leurs œuvres que d'arguments basés sur leur vie.

(H2.2) On utilise plus d'arguments basés sur leur vie que d'arguments basés sur leur existence.

(Q2.3) A quels aspects de leurs œuvres réfère-t-on?

(Q2.4) Est-ce qu'on réfère à une variété de thèmes ou est-ce qu'on se concentre sur quelques idées qui reviennent souvent ?

(Q2.5) Avec quelle précision réfère-t-on aux idées des philosophes à l'étude ?

4 Littérature

L'œuvre de Montesquieu, Voltaire et Rousseau est aussi large que diversifiée. Il est absolument impossible de discuter ici toutes leurs idées et encore moins de les considérer en détail. C'est ainsi que j'ai préféré expliquer pour chacun d'entre eux quelques idées clés qui reviennent fréquemment dans leur œuvre globale ou dans les médias aujourd'hui en étant attribuées à eux. Je tenterai également d'esquisser les débats récurrents sur les éthiques personnelles de Montesquieu (principalement pour l'esclavage) et Voltaire (pour l'antisémitisme). C'est dans l'annexe que le lecteur trouvera les biographies des trois penseurs politiques sous forme de schéma qui permet de capturer la simultanéité de leurs vies, ainsi que de les situer dans les événements historiques (littéraires) du dix-huitième siècle.

4.1 Montesquieu

4.1.1 Les lois

L'œuvre politique la plus connue de Montesquieu est sans aucun doute *De l'Esprit des Lois*. Or, les 'lois' dont parle le moraliste ne sont pas destinées à être interprétées uniquement au sens moderne de lois juridiques. Dans la première phrase de son œuvre en effet, il décrit les lois, « dans la signification la plus étendue », comme « les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses » (1747:I.1). Même si plus loin dans le livre, Montesquieu parlera des « lois parmi les hommes » (1747:I.3), il est important de retenir cette première interprétation du mot « lois »; car en effet, si le baron de la Brède cherche à comprendre l'esprit des lois, nous ne parlons guère d'une lecture téléologique (au sens juridique du terme) du code pénal. Il s'agit plutôt d'une enquête systématique de la nature des choses, de leur régularité. Pour Charles-Louis de Secondat, les lois qui guident divers types de gouvernement, d'éducation, de société, sont – au sens strict autant qu'au sens large de « lois » – déterminées par la nature des choses.

4.1.2 Trois types de gouvernement

Selon Montesquieu, « Il y a trois espèces de gouvernements: le républicain, le monarchique et le despotique. (...) Le gouvernement républicain est celui où le peuple en corps, ou seulement une partie du peuple, a la souveraine puissance; le monarchique, celui où un seul gouverne, mais par des lois fixes et établies; au lieu que, dans le despotique, un seul, sans loi et sans règle, entraîne tout par sa volonté et par ses caprices » (1747:II.1).

Il faut noter qu'un gouvernement républicain n'est donc pas naturellement une démocratie; il peut également s'agir d'une « aristocratie » (1747:II.2), au sens d'un gouvernement où est

représenté le seul second état, à l'exclusion du tiers état. L'interprétation de *L'Esprit des Lois* en faveur d'une démocratie (voir entre autres Lowenthal 1964:259 pour cette opinion) ou non (comme insiste entre autres Keohane 1972:384,395) reste ouverte au débat. Ce qui est sûr, c'est que l'aristocratie possède aux yeux de Montesquieu certains avantages sur la démocratie - « Le gouvernement aristocratique a par lui-même une certaine force que la démocratie n'a pas » (1747:III.4). Évidemment, le baron de la Brède a toujours fait partie de l'élite lui-même. D'autre part, si Montesquieu parle des désavantages d'une démocratie, il entend par ce concept principalement une démocratie directe, car « le peuple, qui a assez de capacité pour se faire rendre compte de la gestion des autres, n'est pas propre à gérer par lui-même » (1747:II.2). Sur la démocratie représentative, le théoricien est beaucoup plus positif : « Le peuple est admirable pour choisir ceux à qui il doit confier quelque partie de son autorité » (1747:II.2).

Montesquieu attribue un « principe » à chaque type de gouvernement, défini comme « ce qui l[e] fait agir ». En effet, « il y a cette différence entre la nature du gouvernement et son principe: (...) L'une est sa structure particulière, et l'autre les passions humaines qui le font mouvoir » (1747:III.1). Ainsi la vertu civique est-elle le propulseur de la démocratie; la modération basée sur la vertu celui de l'aristocratie; l'honneur celui de la monarchie et la crainte celui du despotisme.

Dans les livres IV-XIX, le philosophe de Bordeaux relie ces quatre (si on distingue les deux formes de la république: la démocratie et l'aristocratie) types de gouvernement à toute une série de caractéristiques. Le climat, les impôts, l'éducation, la religion, la présence de luxe – tout est relié au type de régime, soit comme cause (le climat), soit comme conséquence (les impôts).

4.1.3 La séparation des pouvoirs

La séparation des pouvoirs est sans aucun doute la première idée attribuée à Montesquieu aujourd'hui, comme le confirment d'ailleurs nos résultats. Par cette idée de séparation des pouvoirs, nous entendons un principe selon lequel les pouvoirs de l'État sont répartis afin d'éviter des abus possibles quand la souveraineté est exercée par une seule autorité. On distingue le pouvoir législatif qui conçoit - ou au moins vote - les lois, le pouvoir exécutif qui les applique et le pouvoir judiciaire qui les fait respecter. En réalité, cette séparation des pouvoirs n'est jamais absolue. Dans un régime parlementaire, le gouvernement est dépendant du soutien du parlement; et même dans un régime présidentiel, qui en soi respecte plus rigoureusement la séparation des pouvoirs par l'élection distincte du pouvoir exécutif et du

pouvoir législatif, le président a un droit de veto (limité) pour s'opposer au congrès, qui à son tour doit approuver le budget. Le pouvoir judiciaire est imbriqué principalement avec le pouvoir exécutif, qui l'organise.

Néanmoins, ces trois pouvoirs doivent pouvoir fonctionner de manière relativement indépendante les uns des autres. C'est ainsi qu'on parle d'une séparation des pouvoirs. Montesquieu, pour sa part, n'en parle *pas*. Dans la totalité de *L'Esprit des Lois*, le précurseur de la politique comparée mentionne une seule fois que le pouvoir judiciaire doit être indépendant: « Il n'y a point encore de liberté si la puissance de juger n'est pas séparée de la puissance législative et de l'exécutrice. » Il ne souffle mot sur la séparation des pouvoirs législatif et exécutif.

Par ailleurs, si Montesquieu parle bel et bien de « distribution » du pouvoir, il n'entend pas par là ce que nous présumons aujourd'hui; à savoir que chaque pouvoir doit être attribué à un organe spécialisé. Il dit plutôt qu'il faut divers centres de pouvoir, pour que « le pouvoir arrête le pouvoir » (Versini 1995:41-44). Ainsi, « la multitude des magistrats adoucit quelquefois la magistrature ; tous les nobles ne concourent pas toujours aux mêmes desseins ; on y forme divers tribunaux qui se tempèrent » (1747:XI.6).

Pour résumer, Montesquieu ne parle pas de séparation des pouvoirs, il parle de distribution du pouvoir; ce qui ne revient guère au même.

4.1.4 L'esclavage

Montesquieu était contre l'esclavage, ce qui se voit dans *Les Lettres Persanes* autant que dans *De l'Esprit des Lois*. Dans la lettre persane CXVIII, Uzbek écrit: « Il n'y a rien de si extravagant que de faire périr un nombre innombrable d'hommes, pour tirer du fond de la terre l'or et l'argent, ces métaux d'eux-mêmes absolument inutiles » (1721: CXVIII). On retrouve une opinion semblable dans le livre XV, chapitre II et III de *L'Esprit des Lois*. L'esclavage, dit l'écrivain de Bordeaux, « n'est pas bon par sa nature: il n'est utile ni au maître ni à l'esclave. » Il continue en écrivant un peu plus loin que « dans la démocratie, (...) des esclaves sont contre l'esprit de la constitution. »

Si Montesquieu a néanmoins été accusé d'être en faveur de l'esclavage, cela est principalement dû à de la contextomie, où l'on interprète au premier degré ses arguments ironiques en faveur de l'esclavage: « Ceux dont il s'agit sont noirs depuis les pieds jusqu'à la tête; et ils ont le nez si écrasé qu'il est presque impossible de les plaindre » (1747:XI.5). Pourtant la première phrase de ce passage est la suivante : « Si j'avais à soutenir le droit que

nous eu de rendre les nègres esclaves, voici ce que je dirais » (1747:XI.5). Elle inscrit le discours qui suit clairement sous le signe d'une ironie apparente interdisant une lecture au premier degré.

Pourtant, nous voudrions remarquer que si le philosophe ne se dit nullement en faveur de l'esclavage et critique bien l'hypocrisie des chrétiens utilisant des esclaves, il argumente avec plus de soin pourquoi les esclaves ne sont pas *nécessaires* que pourquoi l'esclavage serait répréhensible.

4.1.5 L'Orient

L'Orient revient fréquemment dans l'œuvre de Montesquieu et représente plus qu'une entité géographique (Kis 2010:5-6). D'une part, l'Orient est, dans *Les Lettres Persanes*, l'endroit qui contraste avec la France, permettant à Montesquieu d'observer et de critiquer plus librement sa propre société. D'autre part, on y voit figurer des éléments « étroitement liés dans l'imaginaire européen à l'Orient, comme la jalousie orientale, le personnage des hommes mutilés ou encore les femmes extrêmement belles, subordonnées, et contribue à mettre en place un climat de peur et de crainte, inséparable de ce monde oriental des contes. » (Kis 2010:5). On peut également ajouter à cette énumération la polygamie, l'autorité érotisée, les passions sexuelles et le despotisme (Tavener s.d.).

4.1.6 La religion

Pour Montesquieu, la religion est inévitable. Sa *Dissertation sur la Politique des Romains dans la Religion* ouvre ainsi: « Ce ne fut ni la crainte ni la piété qui établit la religion chez les Romains, mais la nécessité où sont toutes les sociétés d'en avoir une. » De la même manière qu'il ne peut pas s'imaginer une société sans que les gens soient fondamentalement justes, Montesquieu ne peut pas s'imaginer une société sans religion (Oake 1953:548-549). Il considère la croyance et les rites comme indispensables pour les sociétés et fait donc montre d'une attitude relativement positive, quoique très sociologique : il est approuvatif dans la mesure où la religion sert un but social. D'un point de vue théologique, Montesquieu ne reconnaît pas la primauté de Dieu et il s'oppose fortement au concept de la prédétermination, selon lequel Dieu détermine d'avance la volonté humaine (CNRTL 2009). *De l'Esprit des Loix* fut mis à l'*Index Librorum Prohibitorum* en 1751.

4.2 **Voltaire**

4.2.1 **La religion**

Qui dit Voltaire, dit religion. L'attitude du philosophe de Ferney envers la religion se caractérise par deux aspects: il critique vivement toutes les religions tout en étant croyant (Zbíral 2000). Il s'en prend au christianisme en particulier - « la superstition la plus infâme qui ait jamais abruti les hommes et désolé la terre » (1763a:153), mais aussi aux Juifs - « un peuple ignorant et barbare » (1764:'Juifs',I) et à Mahomet - « imposteur » et « hypocrite » (il nuancera son opinion sur ce dernier plus tard). Il prête beaucoup d'attention à la Bible dans son œuvre, mais il la lit comme un document historique écrit par les hommes (van Crugten-André 1999:20,23) et luttera tout au long de sa longue carrière contre l'idée même de Révélation.

Ce n'est pas pour autant que Voltaire cherche à rejeter la religion. L'existence de Dieu est « une nécessité sociale et une évidence métaphysique » (ibid., 53), et « si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer » (1768:402). C'est que les masses, que Voltaire perçoit comme instables et versatiles, ne sont pas capables de s'imposer une morale athée; D'ailleurs, elles sont capables des pires formes de fanatisme religieux (1764:'Athéisme',IV ; van Crugten-André 1999:49-50).

Le problème, ainsi, est moins la religion en elle-même que les différentes formes que les sociétés se sont données pour exprimer leur zèle religieux. C'est le confessionnalisme (Zbíral 2000), en effet, et non pas la religion en tant que telle, qui stimule les conflits entre différentes croyances. Au niveau de la seule religion catholique, toute-puissante en France, cette problématique générale se traduit par un problème connexe, celui du cléricalisme. Depuis l'édit de Fontainebleau révoquant en 1685 l'édit de Nantes, l'église catholique est, de plus, le siège même d'une intolérance institutionnelle à l'échelle de la société tout entière. La révocation et l'anathème prononcé sur la RPR (religion prétendument réformée) auront une très grande influence sur la conception de la tolérance chez les philosophes des Lumières et notamment Voltaire. (Guislain & Tafanelli 2005:71 mais surtout Von Stackelberg 1986:229-243).

La réponse du défenseur de Calas à cette problématique est la notion de tolérance; elle est largement inspirée sur les années qu'il a passées en Angleterre (1726-1729), où cohabitent plusieurs religions: « S'il n'avait (...) qu'une religion, son despotisme serait à craindre; s'il n'y

en avait que deux, elles se couperaient la gorge; mais il y en a trente, et elles vivent en paix et heureuses. » (1734:VI, van Crugten-André 1999:1719)

Voltaire propose le théisme, une religion rationnelle et libre de superstitions. S'il préfère cette orthographe à celle de 'déisme', c'est pour se démarquer du déisme de Diderot et de d'Holbach, trop athées pour Voltaire (van Crugten-André 1999:53). Le théiste est « un homme fermement persuadé de l'existence d'un Être suprême aussi bon que puissant (...) Il n'embrasse aucune des sectes qui toutes se contredisent. (...) Il a des frères depuis Pékin jusqu'à la Cayenne, et il compte tous les sages pour ses frères. Il croit que la religion ne consiste ni dans les opinions d'une métaphysique inintelligible, ni dans de vains appareils, mais dans l'adoration et dans la justice. » (1764:'Théiste')

4.2.2 Antisémitisme

Un débat animé persiste sur la question de savoir si Arouet était oui (entre autres Prager & Telushkin 1983:128-129, Herzberg 1990) ou non (Desné 1979:70-81, Wesfreid 2010, Peeters 2008:60) un antisémite. Le premier groupe maintient que les critiques ardentes de Voltaire envers le peuple et la religion juifs attribueraient à ceux-ci des caractéristiques négatives innées. Ces arguments sont souvent réfutés avec d'autres citations de Voltaire montrant de la sympathie et de l'appréciation pour les Juifs (1764:'Juifs',I.2); mais également, plus fondamentalement, par l'argumentation qu'il s'agirait d'un antijudaïsme et non pas d'un antisémitisme (Peeters 2008:56-60).

L'article 'Ethics and history in Voltaire's attitudes toward the jews' de Chisick (2002) analyse la question. L'auteur signale que l'antisémitisme tel qu'on le comprend aujourd'hui n'existait pas au dix-huitième siècle; formuler la question dans ces termes serait donc trompeur et anachronique. Peeters s'oppose, sur le principe, à un tel raisonnement car « un tel argument se sert d'une impression d'historicité pour faire abstraction de l'histoire » (2008:55). Les deux chercheurs se concentrent sur l'attitude réelle de Voltaire envers les Juifs afin de mieux contextualiser la question.

Chisick argumente que Voltaire ne connaissait pas bien l'histoire des Juifs (2002 :589-591), idée également soutenue par Peeters (2008:58). Selon Chisick, il ne faut néanmoins pas confondre cette maladresse historique – qui d'ailleurs s'explique en partie par le fait qu'il a reçu ces idées tôt dans sa carrière et les a importées ensuite - avec son attitude éthique (2002:595). Cette théorie est renforcée si l'on regarde de près la deuxième section de l'entrée

'Juifs' dans le Dictionnaire philosophique (1764:'Juifs',II). Même si Voltaire est très négatif au sujet des Juifs, disant que ce sont des barbares, il *avoue* leur barbarisme, pour ensuite signaler une attitude tolérante qu'ont les Juifs envers d'autres religions. « Voilà » dit-il, « des exemples de tolérance chez le peuple le plus intolérant. »

Voltaire condamne le fanatisme dans toute religion, et respecte chaque peuple de la même manière – sans pour autant ignorer les différences et les races que l'on voit (1756:III). Voltaire est donc fondamentalement universel. Son œuvre entière ne contient d'ailleurs – si on revient au concept d'antisémitisme – aucune recommandation en faveur d'une action quelconque contre des Juifs. En fin de compte, conclut Chisick, même si Voltaire avait clairement un problème historique, son approche éthique était sincère. Peeters arrive à la même conclusion, bien qu'en prêtant beaucoup moins attention à l'éthique personnelle du combattant de l'Infâme, par son analyse des motifs de Voltaire. C'est ainsi qu'on comprend que le philosophe n'hésitait pas à s'en prendre au judaïsme pour critiquer cette autre religion abrahamique, le christianisme – car en s'en prenant au peuple juif de l'ancien testament, il attaque la base même du catholicisme – sans pour autant devoir passer pour antisémite, titre qu'il ne mérite guère.

4.2.3 La tolérance & l'affaire Calas

« Nous sommes tous pétris de faiblesses et d'erreurs; pardonnons-nous réciproquement nos sottises, c'est la première loi de la nature » (1764:'Tolérance',II). Voilà comment Voltaire décrit la tolérance. Elle n'est pas une idée philosophique théorique; il s'agit plutôt d'une attitude pratique (Mauzi 1980:31). Voltaire applique cette attitude de tolérance aux religions, qui doivent cohabiter « en paix et heureuses », sans s'entretuer (1734:VI). Chez le philosophe de Ferney, il ne s'agit donc pas de tolérance dans le sens d'une liberté politique, ni de tolérance ecclésiastique (Sgard 1980:81-82). Il parle d'une liberté de religion, dans un contexte où tout confessionnalisme intransigeant est assimilé à « l'Infâme », terme qu'il utilise pour désigner le fanatisme religieux.

Voltaire s'est engagé dans plusieurs affaires d'intolérance religieuse – Sirven, La Barre, Lally-Tollendal, Lerouge (Nabarra 2007:130) – mais la plus connue est sans doute l'affaire Calas, à la suite de laquelle il a écrit son *Traité sur la tolérance*. Jean Calas est mort le 9 mars 1762 à 68 ans à Toulouse après avoir été condamné à la roue pour meurtre prétendu sur son fils. Calas et sa femme étaient protestants, tandis que leur fils Louis s'était converti au catholicisme, religion de l'État. Quand un autre fils, Marc-Antoine, a été retrouvé mort, Jean

Calas a vite été accusé de l'avoir tué par haine contre la religion catholique, comme Marc-Antoine aurait voulu se convertir au catholicisme. Jean Calas est mort sans avoir admis le crime prétendu (1763b:I).

Voltaire a pris connaissance de l'affaire par le biais de Jean Ribotte, qui d'ailleurs avait également fait appel à Rousseau, sans savoir que ces deux philosophes ne s'entendaient pas. Voltaire s'est finalement engagé dans l'affaire. Il avait une attitude plus activiste que Rousseau, qui avait confirmé dans le cas de l'affaire semblable de Rochette qu'il se faisait « une loi de s'en tenir toujours aux vérités générales » (cité dans Pomeau 1980:62). L'auteur de *Candide* affirmait que « Jean-Jacques n'écrit que pour écrire et moi j'écris pour agir » (ibid.). L'écrivain de Ferney s'est ensuite engagé pendant trois ans jusqu'à ce que la révision du procès et la réhabilitation de Calas aient finalement lieu en 1765 (Pomeau 1980:59-75, ainsi que van Crugten-André 1999:70-83).

4.3 Rousseau

4.3.1 L'état de nature

Pour comprendre la signification de l'état de nature chez Rousseau, il suffit quasiment de regarder celui de Hobbes et de contredire ses suppositions. Les deux philosophes partagent le concept d'un état de nature. Il ne faut pas tant considérer cet état comme un stade chronologiquement précédant la société que comme une construction hypothétique qui cherche l'essence de l'homme si on enlève toutes les influences de la société (Reynaert 2009).

L'homme naturel de Rousseau est bon (quoique sans attitude morale : comme la moralité ne vient qu'avec la société, l'homme naturel est amoral) et connaît deux motifs : l'amour de soi-même, qui est l'envie de survivre, et la pitié, « modérant dans chaque individu l'activité de l'amour de soi-même », qui est « la cause de la répugnance que tout homme éprouverait à mal faire, même indépendamment des maximes de l'éducation » (1755:I).

Cet homme naturel est corrompu par la société, qui le mène à son malheur et à l'inégalité. Pour remédier à cette situation, il est impératif d'éduquer les enfants selon les lois de la nature – projet décrit dans *Émile* – pour en faire des bons citoyens, libres des « fers » (d'inégalité et corruption morale mutuelle) et souverains – projet décrit dans *Du contrat social*.

4.3.2 Le contrat social

Le contrat social est un concept construit par Rousseau comme réponse à la question de savoir « si, dans l'ordre civil, il peut y avoir quelque règle d'administration légitime et sûre » (1762a:I,préambule). Le philosophe constate que « l'homme est né libre, et partout il est dans les fers » (1762a:I,1). Par ces fers, il entend le fait qu'un pouvoir politique inégal et illégitime assujettit tous les hommes. Il s'y oppose, cherchant une règle légitime, c'est-à-dire une autorité politique à laquelle les hommes puissent se soumettre de leur propre gré.

Le citoyen de Genève rejette formellement l'idée que les hommes soient inégaux par nature, comme l'affirmait Aristote. Ce n'est pas, selon Rousseau, leur infériorité innée qui met les esclaves dans une position inférieure; Aristote « prenait l'effet pour la cause. Tout homme né dans l'esclavage naît pour l'esclavage, rien n'est plus certain. Les esclaves perdent tout dans leurs fers, jusqu'au désir d'en sortir. (...) S'il y a donc des esclaves par nature, c'est parce qu'il y a eu des esclaves contre nature. La force a fait les premiers esclaves, leur lâcheté les a perpétués » (1762a:II,1.2).

Rousseau fait une distinction très nette entre la force et l'autorité morale: le « droit du plus fort » est un oxymore absurde (1762a:II,1.3). Comme il ne reconnaît pas le concept du droit du plus fort, se soumettre à un despote est « illégitime et nul, par cela seul que celui qui le fait n'est pas dans son bon sens. Dire la même chose de tout un peuple, c'est supposer un peuple de fous; la folie ne fait pas droit » (1762a:II,1.4).

Le dilemme est la question suivante: qui a le droit de soumettre le peuple? La seule réponse légitime à cette question est le peuple. Le penseur genevois accorde ainsi au peuple sa propre souveraineté; le contrat social est dès lors la construction philosophique qui explique le raisonnement de cette logique. On ne peut pas vivre en anarchie. Il faut bien « trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé » (1762a:II,1.6). Pour y arriver, les volontés individuelles doivent se soumettre à la volonté générale. Mais comme la souveraineté de cette association reste auprès du peuple « chacun, s'unissant à tous, n'obéit pourtant qu'à lui-même. ». (1762a:II,1.6) Ainsi on reste aussi libre qu'auparavant, parce qu'« il n'y a pas un associé sur lequel on n'acquière le même droit qu'on lui cède sur soi, on gagne l'équivalent de tout ce qu'on perd, et plus de force pour conserver ce qu'on a » (1762a :I,6).

4.3.3 L'éducation

« Tout est bien sortant des mains de l'Auteur des choses, tout dégénère entre les mains de l'homme » (1762b). C'est ainsi que commence *Émile, ou De l'Éducation*. L'enfant est né bon et si les hommes ne le sont plus, c'est qu'ils se sont corrompus mutuellement ; une idée qui revient également dans *Du Contrat Social* (publié en 1762 aussi). Pour remédier à cela, il faut donner à l'enfant, tant qu'il n'a pas atteint l'âge de la raison lui permettant de discerner le bien et le mal, une éducation suivant les droits de la nature (Fabrè 1912:39). C'est ainsi qu'il deviendra bon citoyen. Rousseau rejette donc l'idée d'une éducation publique comme celle proposée par Platon (1762b:I). Néanmoins, il n'accepte pas non plus la vision suivant laquelle les parents, pourtant tuteurs « naturels » de l'enfant, élèveront l'enfant selon les lois de la nature. Même s'ils veulent le bien de l'enfant, ils ne sont pas capables de le reconnaître (Broome 1963:82). Le problème est que les parents « qui vivent dans l'état civil y transportent leur enfant avant l'âge. En lui donnant plus de besoins qu'il n'en a, ils ne soulagent pas sa faiblesse, ils l'augmentent » (1762b:II).

Le philosophe d'Ermenonville favorise en effet l'autonomie, caractéristique de l'homme sauvage. Un enfant – ou un homme – indépendant ne désire que ce qu'il peut obtenir de ses propres forces, ce qui mène à son bonheur. Cette vision de Rousseau a également été interprétée comme un rejet de l'homme bourgeois ainsi que de l'homme religieux (Nichols 1985:535).

Un aspect innovant des idées de Rousseau sur l'éducation est qu'il attribue à l'enfant un rôle social particulier; c'est-à-dire qu'il attribue aux personnes qui ont l'âge d'un enfant, des caractéristiques distinctes. Ce ne sont pas de petits adultes (Broome 1963:99). L'idée qu'un enfant diffère « évidemment » d'un adulte va de soi aujourd'hui; pourtant, « l'enfant » comme rôle social est une construction relativement nouvelle (voir entre autres Greefs 2007 et Ariès 1960).

Le mari de Thérèse Levasseur a souvent été accusé d'hypocrisie pour avoir écrit autant sur l'éducation, en ayant laissé lui-même (de son propre dire) cinq enfants à l'orphelinat : « Mon troisième enfant fut donc mis aux Enfants-Trouvés, ainsi que les premiers, et il en fut de même des deux suivants, car j'en ai eu cinq en tout. Cet arrangement me parut si bon, si sensé, si légitime, que si je ne m'en vantaient pas ouvertement, ce fut uniquement par égard pour la mère » (1749:VIII). Dans *Émile*, publié treize ans plus tard, on lit néanmoins une autre vue sur l'affaire : « Celui qui ne peut remplir les devoirs de père n'a point le droit de le devenir. Il n'y a ni pauvreté, ni travaux, ni respect humain, qui le dispensent de nourrir ses enfants et de

les élever lui-même. Lecteurs, vous pouvez m'en croire. Je prédis à quiconque a des entrailles et néglige de si saints devoirs, qu'il versera longtemps sur sa faute des larmes amères, et n'en sera jamais consolé » (1762b:I).

4.3.4 La religion

Le philosophe d'Ermenonville et son rival Voltaire ont en commun leur relation difficile avec le catholicisme comme avec le protestantisme. Rousseau se décrit pourtant comme chrétien, quoique « non comme un disciple des prêtres, mais comme un disciple de Jésus-Christ » (1762b:IV). Son déisme rationnel partage pas mal de caractéristiques avec le théisme de Voltaire. Une différence capitale oppose néanmoins les deux philosophes, à savoir que Voltaire a déjà constaté l'absence de Dieu, ce qui n'est pas le cas pour Rousseau. Puis évidemment, le sujet de la religion a été beaucoup plus important pour le philosophe de Ferney que pour son collègue.

Rousseau ne partage guère la vision pragmatique sur la religion de Montesquieu. Il s'oppose notamment à la superstition, « le plus terrible fléau du genre humain ; elle abrutit les simples, elle persécute les sages, elle enchaîne les nations, elle fait partout cent maux effroyables : quel bien fait-elle ? Aucun ; si elle en fait, c'est aux tyrans ; elle est leur arme la plus terrible, et cela même est le plus grand mal qu'elle ait jamais fait. » (1764:I)

4.3.5 L'autobiographie

Rousseau a rédigé sa propre autobiographie, couvrant sa vie jusqu'en 1767, ce qui revient aux premières 55 années de sa vie (dernière date mentionnée, dans 1789:XI). Il est mort en 1778. *Les Confessions* furent publiées en deux parties, une en 1782 et une en 1789. Rousseau présente au lecteur un « pacte autobiographique » (Lejeune 1975:13-46), à savoir la promesse d'une sincérité absolue: « Je forme une entreprise qui n'eut jamais d'exemple, et dont l'exécution n'aura point d'imitateur. Je veux montrer à mes semblables un homme dans toute la vérité de la nature; et cet homme, ce sera moi » (1782, second préambule). Par conséquent, le musicien de Genève a été l'un des premiers auteurs à parler ouvertement de la sexualité - « je vis partir vers la cheminée et tomber à terre je ne sais quoi de gluant et de blanchâtre qui me fit soulever le cœur » (1782:II). Aspect qui n'a point été oublié, comme on y réfère encore aujourd'hui dans les journaux !

5 Méthodologie

5.1 Le champ d'application

De nombreuses approches sont possibles pour examiner l'actualité des philosophes français. Il ne serait pas illogique, par exemple, de vérifier dans quelle mesure les idées de Voltaire, Montesquieu ou Rousseau ont toujours une importance en philosophie politique ou d'examiner ce qu'on enseigne aujourd'hui aux étudiants en sciences politiques. Cette approche, pourtant, n'est pas la nôtre. Nous avons voulu examiner, en effet, à quel point les trois philosophes à l'étude sont toujours présents dans le débat *public* français. Ce débat se montre entre autres dans les médias, que l'on peut considérer « l'agenda de la société » (Walgrave 2005). Ainsi, l'opérationnalisation de la problématique de recherche se fait par un corpus d'analyse composé de tous les articles du journal *Libération* parus en 2010.

5.2 La sélection des données

Libération est l'un des plus grands quotidiens de France et, considération pratique importante, ses archives sont ouvertes et consultables en ligne, ce qui n'est pas le cas pour *Le Monde*. Nous examinons la période du 1^{er} janvier 2010 jusqu'au 31 décembre 2010. Cette période s'avère suffisamment longue pour avoir un bon nombre d'articles sans avoir une base de données trop lourde à gérer; une période d'une année permet également d'exclure le risque d'une partialité éventuelle au niveau des périodes-clés, comme par exemple la date de naissance (de l'un) des auteurs. Cette recherche comprend tous les articles qui contiennent le nom d'un des auteurs de manière pertinente. Les articles référant au Douanier Rousseau ou au Quai Voltaire ne sont donc pas inclus. Bien que ce dernier exemple contienne en quelque sorte une référence à François-Marie Arouet, l'auteur de l'article ne fait pas délibérément référence à la figure de Voltaire. Nous mentionnerons le nombre de ces 'fausses alertes' dans les résultats (R1.1), mais nous ne les incluons pas dans nos analyses. Inclure dans notre recherche d'autres mots-clés que les noms des auteurs, comme par exemple des périphrases ou les titres de leurs œuvres, s'est avéré impossible pour la raison technique que les archives de *Libération* ne permettent pas la recherche d'une combinaison fixe de mots.

5.3 L'analyse du discours

Par quelle méthodologie approcher cette base de données? La méthode la plus courante et considérée élémentaire pour aborder ce genre de recensement repose sur la distinction entre méthodes quantitatives et méthodes qualitatives. Pour notre part, nous adopterons une

approche davantage pragmatique qui insiste sur le fait que les méthodes quantitatives et qualitatives ne sont pas mutuellement exclusives (Angouri 2010:29-36) mais peuvent se combiner pour saisir « les diverses facettes de la réalité » (Lazaraton 2005:219, cité dans Litosseliti 2010:32), d'autant plus que notre question de recherche – « dans quelle mesure et comment » - combine un aspect quantitatif à une analyse qualitative.

Perrin (2006:48-81) distingue quatre méthodes pour la recherche sur les médias: l'analyse des versions (*Versionenanalyse*), l'analyse de la progression (*Progressionsanalyse*), l'analyse de la variation (*Variationsanalyse*) et la méta-analyse du discours (*Metadiskursanalyse*). Il attribue à chaque méthode un certain médium qui se prête particulièrement à cette technique, la méta-analyse du discours étant la plus appropriée pour les textes imprimés. Il définit cette méthode comme 'une approche linguistique de collecte de données et d'analyse, qui tient compte de la conscience socialement et individuellement ancrée des sociétés', ce qui est nécessaire et adapté à une recherche qui vise à examiner un héritage culturel à travers des journaux.

L'analyse du discours est en soi un terme très large, utilisé alternativement pour une discipline et pour une méthodologie. Si l'on considère l'analyse du discours comme une méthodologie, comme l'argumente Johnstone (2002:xiv), on constate que cette méthode est utilisée pour un éventail très large de questions de recherche, et même de domaines scientifiques. On peut classifier les subdivisions très nombreuses de l'analyse du discours de manière dichotomique. L'approche la plus utilisée dans les sciences sociales est le paradigme réaliste (Baxter 2010:118), qui suppose que ce que dit le texte est une représentation fidèle de ce qu'il veut dire. Dans l'autre catégorie, on voit des méthodes comme celles proposées par Litosseliti (2010). Ces méthodes, souvent appliquées en linguistique, cherchent à cerner la différence entre ce que le texte dit et les implications. Pour notre part, nous partons du paradigme réaliste et donc de l'hypothèse que les articles dans *Libération* sont un miroir fidèle du débat public. C'est alors en déterminant le contenu de l'article que nous déterminerons la place qu'occupent Montesquieu, Voltaire et Rousseau dans le débat public contemporain en France.

Le lecteur trouvera tous les articles sur le CD joint à ce travail (A.3.).

6 Description des bases de données

La première base de données (D1) contient toutes les informations pour répondre aux hypothèses (H1.1) jusqu'à (H1.9) mentionnées plus haut; donc toutes les questions adressant l'apparition de références dans le texte. La deuxième base de données (D2) permet d'adresser les questions (H2.1) jusqu'à (Q2.5); à savoir les questions sur le contenu des références.

6.1 Description de la première base de données

La base de données (D1) contient tous les articles par philosophe (indiqués dans la première colonne Φ avec leurs initiales, indexés en fonction des occurrences). Un article référant à plusieurs philosophes figure donc plusieurs fois dans la liste. Ensuite sont marqués le numéro de l'article (#A) qui permet, en combinaison avec l'initiale du philosophe, d'identifier le texte ainsi que de le retrouver sur le CD joint à ce travail; la date d'apparition de l'article; le titre; le nombre de références faites au penseur recherché (#R); la catégorie à laquelle appartient l'article (CAT) et une énumération des autres philosophes mentionnés dans l'article – les trois recherchés ici, ainsi que de nombreux autres – dans 'autres philosophes mentionnées'.

Nous distinguons diverses catégories (CAT) d'article: « événement politique » (EVP), « événement économique » (EVE), « événement social » (EVS), « politique à long terme » (LTP), « économie à long terme » (LTE), « tendances sociales à long terme » (LTS), « culture artistique » (CU), « philosophie » (PHI), « sport » (SP), « médias » (ME) et « un portrait d'une personne en particulier » (POR). Un article est catégorisé comme « événement » si le thème de l'article est bref et actuel; il sera catégorisé comme « long terme » quand il prend de la distance par rapport aux nouvelles de la journée et fournit un cadre plus large. Un article philosophique ne réfère jamais à la réalité politique; dès que c'est le cas, l'article est considéré ou bien un événement ou bien un développement (à long terme). Quant aux catégories « culture artistique », « sport », « médias » et « portrait », elles paraissent assez évidentes pour se passer ici de commentaires qui seraient redondants.

6.2 Description de la deuxième base de données

La base de données (D2) contient également les informations « philosophe » (Φ), « numéro de l'article » (#A) et « date ». Puis elle montre le type de référence (REF), qui peut être une référence à l'existence (E), à l'œuvre (O) ou à la vie (V) du penseur politique en question. La distinction entre existence, œuvre et vie est celle faite dans la section 3.2. plus haut. La base

de données indique à quel aspect du philosophe le passage en question fait référence. Pour terminer, elle cite également les passages contenant les références.

Vous trouvez les bases de données (D1) et (D2) sur les pages suivantes, ainsi que les tableaux qui résument les bases de données. (R1.1) et (R1.2) résument ensuite (D1); (D2) est résumé dans (R2.1) et (R2.2). (R.3.1) reprend les hypothèses.

7 Tableaux

7.1 Première base de données (D.1)

Φ	#A	Date	Titre de l'article	#R	CAT	Autres philosophes mentionnés
M	1	29/01	Affaire Clearstream: "Comme par hasard, le procureur fait appel..."	1	EVP	-
M	2	10/03	Tarir	1	LTP	Montaigne
M	3	25/03	Une politomachie (ou Combat de Villes)	1	SP	-
M	4	22/04	Lettres de discrédit	1	LTS	Rousseau
M	5	22/05	"Limiter la parole, c'est limiter la souveraineté du peuple"	1	LTP	Tocqueville, Stuart Mill
M	7	03/06	"Usbek & Rica" : sur les traces de "xxi"	1	CU	-
M	8	08/07	"Usbek & Rica: "Nous avons pensé le magazine comme une bande dessinée"	1	CU	-
M	9	08/07	Courage au désespoir	1	PHI	Rousseau, Jankélévitch, Bachelard, Agamben, Honneth, Nietzsche, Machiavel, Tocqueville, Foucault, Sen
M	12	13/08	Juppé s'interroge sur la politique sécuritaire du gouvernement	1	EVP	-
M	13	06/09	"Je ne vois pas l'intérêt de bégayer notre législation après chaque fait divers"	1	LTP	-
M	14	07/09	Polygamie: Hortefeux est déchu	1	EVP	-
M	15	30/09	La démocratie plombée	1	PHI	Platon, Gramsci, Démosthène, Marx, Lénine, Diodore, Machiavel
M	16	02/12	Le désir réactionnaire	1	LTP	Adorno, Derrida, Deleuze
M	17	02/12	Les missions des Lumières	1	PHI	Rousseau, Diderot, d'Alembert, d'Holbach, Foucault, Kant, Lucrèce, Locke, Berkeley, Condillac, Montaigne
M	18	20/12	Jacqueline de Romilly, profil grec	1	POR	Voltaire, Rousseau, Vernant, Bollack, Hadot, David
M	19	30/12	Le peuple a-t-il toujours raison?	2	LTP	Rousseau, Marx, Platon, Aristote
V	1	15/01	Rayhana ne baisse pas les bras	1	EVS	Rousseau
V	3	18/01	Humanité	1	LTS	-
V	4	30/01	"La légèreté est la plus belle chose"	1	CU	Freud, Marx
V	7	22/02	Casanova est à Paris	1	CU	-
V	10	19/03	A Argenteuil, bataille rangée pour le nom d'un lycée	1	EVS	-
V	13	08/04	Renault et Daimler: l'autopartage en détail	1	EVE	Hegel, Nietzsche

V	14	08/04	Trollope pour être honnête	2	CU	-
V	15	03/05	Pas de sang d'encre	1	POR	Nietzsche
V	18	23/06	Guillon et Porte virés de France Inter, mais largement soutenus	1	ME	-
V	21	27/07	“Un loup solitaire et généreux”	1	EVS	-
V	22	30/07	Dans le bordel de Marcel	1	CU	Rousseau
V	23	30/07	Héros magnifiés du Panthéon	3	CU	Rousseau, Mirabeau
V	24	30/08	Aubry esquisse son “autre France”	1	EVP	-
V	28	18/09	Intellectuels. Alain Minc en arbitre des vices et vertus politiques	1	PHI	Sartre, Platon, Foucault, Derrida, Deleuze, Guattari
V	25	18/09	L'édition vietnamienne en zone rouge	1	LTP	Rousseau, Tocqueville, Stuart Mill
V	29	24/09	Les penseurs français délaissent l'étude de la nature	1	LTS	Rousseau, Leclerc, Derrida
V	30	07/10	Noël au balcon, Pâques aux dictons	2	CU	Marx, Eco, Aristophane, Cicéron
V	35	14/10	Carlo Ginzburg épris d'indices	1	POR	Freud, Benjamin
V	41	09/11	Sarkozy prend de Gaulle à témoin	1	EVP	-
V	42	11/11	La voix du sang	1	CU	Diderot, Nietzsche, Schopenhauer, Russell
V	44	27/11	Les chefs-d'œuvre ne sont pas rares	1	EVS	-
V	46	06/12	L'envers de la Bastille des enfers	1	CU	de Sade
V	47	18/12	Cricri et Poupou chantent Noël	1	EVP	Rousseau
V	48	20/12	Jacqueline de Romilly, profil grec	1	POR	Montesquieu, Rousseau, Vernant, Bollack, Hadot, David
R	1	14/01	Les injustices réparables selon Amartya Sen	1	PHI	Rawls, Sen, Smith, Condorcet, Bentham, Wollstonecraft, Marx, Stuart Mill, Hobbes, Locke, Kant
R	2	15/01	Rayhana ne baisse pas les bras	1	EVS	Voltaire
R	5	10/03	“Les jeunes ne sont plus intéressés par l'outil-ordi”	1	LTS	-
R	8	18/03	Dépense de créer	3	CU	Aristote, Nietzsche, Henry
R	9	26/03	Les chefs-d'œuvre ne sont pas rares	1	LTS	Epicure, Aristote, Sartre, Levinas, Malthus
R	10	26/03	Pourquoi le vice prospère-t-il?	1	LTE	Smith, Morin
R	11	27/03	Madame de Staël, moderne mondaine	1	CU	-
R	17	29/04	C'est oui onan?	1	CU	-
R	18	30/04	Y a-t-il de la place pour de nouvelles utopies?	1	LTS	Smith, Arendt
R	20	03/05	Plaidoyer pour la “psychologie littéraire”	1	CU	Onfray, Freud, Nietzsche, Hegel, Heidegger, Derrida
R	21	05/05	“Lost” exit	1	ME	Locke, Hume
R	26	03/06	Que demande le peuple?	1	LTS	Condorcet
R	28	17/06	Enfin un sujet marrant!	1	EVS	Hobbes, d'Aquin, Locke

R	29	08/07	Courage au désespoir	1	PHI	Montesquieu, Jankélévitch, Bachelard, Agamben, Honneth, Nietzsche, Machiavel, Tocqueville, Foucault, Sen
R	30	19/07	Kant tic-tac et tocs	2	PHI	Kant, Sartre, Botul, Lévy
R	31	19/07	La montagne accouche d'une souris	2	SP	-
R	32	30/07	Dans le bordel de Marcel	1	CU	Voltaire
R	34	30/07	Héros magnifiés du Panthéon	1	CU	Voltaire, Mirabeau
R	40	26/08	Hagards de l'Est	1	CU	Diderot
R	41	02/09	L'édition vietnamienne en zone rouge	1	LTP	Voltaire, Tocqueville, Stuart Mill
R	44	24/09	Les penseurs français délaissent l'étude de la nature	1	LTS	Voltaire, Leclerc, Derrida,
R	45	09/10	Péron, dans le rétroviseur	2	EVS	Marx
R	47	16/10	Tours et détours des "Acteurs de bonne foi"	2	CU	d'Alembert
R	54	02/12	Gouverner ou diriger?	1	LTP	-
R	53	02/12	Les missions des Lumières	1	PHI	Montesquieu, Diderot, d'Alembert, d'Holbach, Foucault, Kant, Lucrèce, Locke, Berkeley, Condillac, Montaigne
R	58	18/12	Cricri et Poupou chantent Noël	1	EVP	Voltaire
R	59	20/12	Jacqueline de Romilly, profil grec	1	POR	Voltaire, Montesquieu, Vernant, Bollack, Hadot, David
R	60	30/12	Le peuple a-t-il toujours raison?	3	PHI	Montesquieu, Marx, Platon, Aristote
R	61	30/12	La politique, une affaire de nombres	2	PHI	Aristote, Cicéron, Machiavel, Socrate, Manent

7.2 Deuxième base de données (D.2)

Φ	#A	Date	CAT	Référence à quoi?	Idée dans l'article
M	1	29/01	O	séparation des pouvoirs	« Sarkozy vient de signer la fin de la séparation des pouvoirs [entre le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire], il a tué Montesquieu. »
M	2	10/03	O	séparation des pouvoirs	« Au pays de Montesquieu, premier théoricien de la séparation des pouvoirs, le gouvernement accroit sans cesse le sien. »
M	3	25/03	V	Bordeaux	« En ce reste qu'est la Littérature, Bordeaux (Burdigala), c'était, c'est encore pour de rares, Montaigne et Montesquieu, Hölderlin longeant la Garonne, aujourd'hui Sollers, les Girondins de Lamartine. »
M	4	22/04	O	monarchie – despotisme	« S'il a un caractère séditieux, le libelle [<i>Gazetier cuirassé</i>] n'est pourtant en rien révolutionnaire. Il n'appelle jamais à un renversement de la monarchie pas plus qu'il ne fait l'apologie de la république. Comme beaucoup de textes politiques d'avant 1789, il dénonce surtout le despotisme, travers dans lequel toute monarchie peut tomber selon Montesquieu. »
M	5	22/05	O	liberté de parole	« Les censeurs ont toujours condamné la parole au motif qu'elle précéderait l'acte. [...] Mais cette logique préventive est très dangereuse. En politique, elle a toujours été utilisée par les régimes les plus autoritaires. Si l'on considère que la parole est le stade préalable et inéluctable d'un acte, on peut aussi remonter jusqu'au rêve : c'est un exemple donné par Montesquieu. »
M	7	03/06	O	<i>Lettres Persanes</i>	« Empruntant son titre aux noms des deux protagonistes du roman de Montesquieu <i>Les Lettres persanes</i> , la revue [Usbek & Rica] se donne pour ambition 'd'interroger la notion de progrès et d'explorer l'avenir de l'homme. »
M	8	08/07	O	la démocratie doit résister la dictature	Une 'politique de courage' convoque Montesquieu en résistant à la capitulation de la démocratie : « [...] produire, comme le fait Fleury, une 'théorie du courage', apte à 'résister à la capitulation et à ses légitimations perpétuelles'. [...] Aussi la <i>Fin du courage</i> se déploie-t-il en deux temps : une morale du courage (à l'élaboration de laquelle sont invités Hugo et Bachelard, Giorgio Agamben, Axel Honneth, Nietzsche et surtout Jankélévitch) et une politique du courage (qui convoque entre autres Machiavel et Montesquieu, Rousseau, Tocqueville, Michel Foucault ou Amartya Sen). »
M	9	08/07	O	<i>Lettres Persanes</i>	« Dans la revue, deux personnages de BD monopolisent le terrain, Usbek et Rica, venus tout droit des <i>Lettres persanes</i> de Montesquieu. »
M	12	13/08	O	[citation] – les lois	« Reprenant à son compte les propos du président du Sénat Gérard Larcher se demandant si la législation actuelle sur la déchéance de la nationalité ne répondait pas déjà 'à la plupart des questions posées', Alain Juppé cite Montesquieu : 'Quand il n'est pas nécessaire de faire une loi, il est nécessaire de ne pas en

						<i>faire'.</i> »
M	13	06/09	O	[citation] – les lois	« Montesquieu disait qu'il ne faut toucher aux lois que d'une main tremblante... Je ne vois pas l'intérêt de bégayer notre législation après chaque fait divers, si horrible soit-il. »	
M	14	07/09	O	[citation] – les lois	« Je suis de ceux qui croient que notre arsenal répressif est amplement suffisant. Montesquieu disait qu'il ne faut toucher aux lois que d'une main tremblante... Je ne vois pas l'intérêt de bégayer notre législation après chaque fait divers, si horrible soit-il. »	
M	15	30/09	O	conditions pour une démocratie	Si on ne critique pas la démocratie, elle se perd. « A son aurore grecque, déjà, la démocratie était vilipendée. [...] Mais le paradoxe n'est pas que les dénigrements glissent sur elle comme l'eau sur les plumes du canard : il est qu'à ne point la critiquer on la dessert, on favorise sa transformation de 'mouvement' en 'état' de fleuve bouillonnant, si on veut, en étang morne et gris – où 'la liberté n'est pas', notait Montesquieu. »	
M	16	02/12	O	<i>Lettres Persanes</i>	Utiliser la fiction pour dénoncer le vrai : « On pourrait tout relater sous forme de lettre persane. [...] Mais si, de la fiction de Montesquieu ou de la fable de Shéhérazade, on voulait entrer dans l'actualité politique et exprimer quelques jugements, alors il y aurait le risque, très concret, d'être taxé de moralisme. »	
M	17	02/12	V	amitié avec Diderot	« Diderot déploie une forme d'honnêteté ou de fidélité ; il est le seul homme de lettre à suivre le convoi funèbre de Montesquieu. »	
M	18	20/12	E	importance culturelle	« C'est pourquoi Jacqueline de Romilly ne voulait pas qu'on oubliât la langue grecque : quand on oublie les mots, on oublie les choses, et si l'on oublie Homère, on oublie Voltaire, disait-elle, et Rousseau, et Montesquieu... »	
M	19	30/12	O	primauté de la loi	« Montesquieu soutient au contraire que le peuple est souverain à condition que sa volonté soit équilibrée par le respect de la loi, de sa volonté antérieure. »	
V	1	15/01	O	Fanatisme	« La SACD (société des auteurs et compositeurs dramatiques) rappelle que la France ' <i>pays de Voltaire, Rousseau... doit refuser les fanatismes, si souvent refuges de l'ignorance</i> '. »	
V	3	18/01	O	Dieu	« Il y a bien longtemps, un autre séisme, celui de Lisbonne, en 1755, avait secoué la philosophie européenne. Voltaire, contre les théologiens, avait constaté l'absence de Dieu et l'arbitraire du mal. Le séisme d'Haïti ne dit pas grand-chose sur Dieu. »	
V	4	30/01	V	séisme de Lisbonne	« Comme Voltaire revenu du séisme de Lisbonne, il a lu dans Proust l'histoire qui lui est ' <i>la plus proche</i> ', celle d'une femme qui perd son homme. »	
V	7	22/02	V	Casanova	« L'ensemble comprend plus de 3 768 feuillets et des opuscules, notamment <i>Lucubrations sur l'usure</i> , adressées à l'empereur d'Autriche, et les échanges de Casanova avec Voltaire. »	
V	10	19/03	V	Emilie du Châtelet	« Finalement, Emilie du Châtelet l'emporte par 17 voix, sur 24. C'est une physicienne du siècle des Lumières, amie de Voltaire, qui a aussi écrit sur le bonheur. »	

V	13	08/04	O	[citation] – discipline	« Ils ont cité Voltaire – ‘ <i>Le travail est le père du plaisir</i> ’, Hegel – ‘ <i>Rien de grand ne s’est accompli dans le monde sans passion</i> ’ – et Nietzsche – ‘ <i>Ce qui ne tue pas rend plus fort</i> ’. Invoquer des philosophes quand on signe un échange capitalistique de 3,1%, c’est dire sa portée : ‘ <i>symbolique</i> ’ et ‘ <i>limitée</i> ’, ont insisté hier à Bruxelles les patrons de Renault-Nissan et Daimler, de Français Carlos Ghosn et l’Allemand Dieter Zetsche. »
V	14	08/04	V	grande productivité	« Gentleman contrarié et industriel, Trollope écrivait tous les matins, se faisait réveiller par son vieux valet et se flattait d’avoir publié ‘ <i>beaucoup plus que Voltaire, même compte tenu de ses lettres.</i> ’ <i>Voltaire est mort, poursuivait-il, ‘alors que je vis toujours et puis ajouter à ma pile.</i> ’ »
V	15	03/05	O	œuvre philosophique	« A en croire l’autoproclamé accro à la philo, fan de Nietzsche et de Voltaire, l’écriture est son seul terrain de ‘ <i>fantaisie</i> ’ désormais. »
V	18	23/06	O	[citation] – liberté d’expression	« Je ne cautionne pas ce que Didier Porte a pu dire dans la matinale mais ma logique est de soutenir les humoristes de mon équipe, et j’ai toujours en tête cette phrase de Voltaire : ‘ <i>même si je ne suis pas d’accord avec ce que vous dites, je me battrais pour que vous puissiez le dire.</i> ’ »
V	21	27/07	O	<i>Candide</i>	Parlant de Michel Germaneau : « ‘ <i>Ils ont tué le Candide de Voltaire.</i> ’ Ses proches n’en reviennent pas. ‘ <i>Il n’aurait pas fait de mal à une mouche,</i> ’ déplore Martine Magne, son ancienne collègue à la Compagnie des signaux et d’entreprises électriques. ‘ <i>C’était un homme d’une naïveté pleine d’espoir et de confiance,</i> ’ dit un autre. »
V	22	30/07	V	sa profession d’écrivain	« Ce ne sont pas les seuls restes d’écrivains qu’on y rencontre : le fauteuil écritoire de Voltaire, l’herbier de Jean-Jacques Rousseau, entre autres, y côtoient des portraits de Jules Vallès ou madame de Sévigné. »
V	23	30/07	V	sa tombe	« Ne réchappent des purges révolutionnaires que [les tombes de] Voltaire et Rousseau, qui accueillent toujours le visiteur en bas, dans la crypte. »
V	24	30/08	O	droits des hommes	« Indigne enfin, ‘ <i>le concept de présumé coupable</i> ’ remis au goût du jour par ‘ <i>monsieur Hortefeux, qui ne sait plus quoi inventer pour être plus sarkoziste que Sarkozy</i> ’, a-t-elle [Martine Aubry] ironisé, avant de soulever la salle en rappelant que ‘ <i>dans la France de Voltaire, de Hugo, de Zola, de Camus, dans le pays du général de Gaulle et de Pierre Mendès-France, dans la Nation de Zidane et de Marie N’Diaye, chaque fois que l’on porte atteinte aux droits d’un homme ou d’un groupe d’hommes, les droits de tous les hommes sont menacés.</i> ’ »
V	25	02/09	O	œuvre	« Parmi les œuvres publiées depuis la création de la maison d’édition, il y a quatre ans, le philosophe britannique John Stuart-Mill, avec son <i>De la liberté</i> , ou l’Américain de gauche Noam Chomsky, connu pour ses critiques de la politique étrangère des Etats-Unis. Ont suivi les lumières françaises, avec Rousseau et Voltaire, dont certains traducteurs disent s’être inspirés pour combattre le colonisateur français. »
V	28	18/09	V	sa personnalité	« Alain Minc est conseiller du prince : ce n’est pas minorer ses qualités que de supposer que, lorsqu’il écrit une histoire des intellectuels, on y lira le point de vue des hautes sphères sur le monde des idées. [...] Ce qu’une galerie de portraits de philosophes et écrivains vus à travers leurs engagements politiques vient

					démontrer. <i>'Premier 'droit de l'hommiste', Voltaire était courtisan et hypocrite et Hugo 'opportuniste'.</i> »
V	29	24/09	E	grand écrivain	« Sa synthèse monumentale est une des grandes œuvres de l'Europe des Lumières, et sa renommée d'auteur n'avait rien à envier à celle de Voltaire ou de Rousseau. »
V	30	07/10	O	Ecrivain	La reprise littéraire des sentences latines et grecques : « Attesté aussi bien par Aristophane que par Cicéron, sans cesse repris, il existe par exemple un <i>'énoncé gnomique'</i> , c'est-à-dire porteur d'une vérité morale, qui dit : <i>'Patria est ubicumque est bene'</i> – <i>Ma patrie est partout où je me trouve bien</i> . Sénèque lui donne un sens cosmopolite (<i>'Aucune terre n'est une terre d'exil, mais seulement une seconde patrie'</i> , <i>'Ma patrie est le monde entier'</i>), Erasme le condense (<i>Ubi bene, ibi patria</i>), Voltaire le cite tel quel dans le <i>Dictionnaire philosophique</i> , d'autres auteurs en mentionnent les variantes. »
V	35	14/10	E	Ecrivain	« On laissera découvrir la façon dont Carlo Ginzburg applique cette méthode aux <i>'thèmes hétéroclites'</i> qu'il étudie, avec un souci de détail défiant tout résumé – qu'il s'agisse d'une interprétation de Voltaire par Eric Auerbach, de la copie manuscrite d'un texte d'Aristote, de la lettre de l'évêque Sévère sur <i>'la conversion des juifs de Minorque'</i> , d'une réflexion sur la <i>preuve</i> en histoire ou d'une fresque de Véronèse. »
V	41	09/11	O	œuvre politologique	« Il en est du gaullisme comme d'un grand magasin, on y trouve toujours de quoi satisfaire son propos, à droite comme à gauche : il y a quelques mois, la patronne du PS Martine Aubry n'avait pas hésité à enrôler l'ex-chef de la France libre entre Voltaire, Zola et Zidane, pour dénoncer la politique <i>'nauséabonde'</i> du chef de l'Etat à l'encontre des Roms. »
V	42	11/11	O	œuvre philosophique	« Partout, chez lui [Héctor Abad Faciolince], les bibliothèques. La première, quand on entre, contient les livres qui appartenaient à son père. Elle était ouverte à l'enfant. <i>'Mon père, écrit-il, me proposait des antidotes domestiques à l'éducation scolaire'</i> , religieuse et archaïque. Ces antidotes se nommaient Voltaire, Diderot, Nietzsche, Schopenhauer, Huxley, <i>'la clarté rafraîchissante du grand Bertrand Russell, qui était l'idole philosophique de mon père, et mon libérateur mental'</i> . »
V	44	27/11	O	liberté d'expression	« Je parle de toute ça parce que, depuis Voltaire, des écrivains ont le droit de dire ce qu'ils pensent sur tout. »
V	46	06/12	V	ses connections	« Parfois les petites mains paient pour les auteurs. Ainsi l'un des imprimeurs de Voltaire, lequel avait affirmé que la publication avait été faite contre son gré. »
V	47	18/12	E	figure française importante	« <i>'Vous étiez, chère Christine, cher Alain, telles les colombes de la francophonie s'envolant à tire d'aile porter la voix de la France par-delà nos frontières, pour qu'elle nimbe d'un oasis de Voltaire, Rousseau et, l'oserais-je, Houellebecq, le grand désert algérien ; pour qu'elle nappe les plateaux andins des mots de Molière, Hugo et, l'oserais-je, de Beigbeder, qu'elle vaporise de nos camemberts, de nos livarots et, l'oserais-je, de nos Babybel, l'air raréfié des pentes himalayennes. Et puis, d'une coup de vent, vous avez arraché la tête des colombes.'</i> »
V	48	20/12	E	importance culturelle	« C'est pourquoi Jacqueline de Romilly ne voulait pas qu'on oubliât la langue grecque : quand on oublie les mots, on oublie les choses, et si l'on oublie Homère, on oublie Voltaire, disait-elle, et Rousseau, et

					Montesquieu... »
R	1	14/01	O	le contrat social	« Rawls, lui, suit la lignée de Hobbes, de Locke, de Rousseau, de Kant, qui se caractérise par la détermination ‘contractuelle’ de principes destinés à servir dans une ‘société bien ordonnée’ où chaque citoyen, être de raison, est supposé ‘agir avec justice’. »
R	2	15/01	O	Violence	« La SACD (société des auteurs et compositeurs dramatiques) rappelle que la France ‘pays de Voltaire, Rousseau... doit refuser les fanatismes, si souvent refuges de l’ignorance’. »
R	5	10/03	E	personnalité importante	« Ou alors c’est quelque chose qu’ils ont appris à l’école, dont ils peuvent se rappeler vaguement, comme on peut se rappeler Jean-Jacques Rousseau. »
R	8	18/03	E	Ecrivain	« Nombreux sont les ‘amis’ avec lesquels s’entretient Paul Audi. Il y a Molière, faisant dire à Sganarelle, au début de <i>Dom Juan</i> : ‘ <i>Quoi que puisse dire Aristote, et toute la philosophie, il n’est rien d’égal au tabac.</i> ’ Il y a Mallarmé, qui ne serait pas le père fondateur du formalisme. Il y a Baudelaire et Proust, William Gaddis et Romain Gary, Van Gogh, Benjamin, Rousseau ou Nietzsche... »
R	9	26/03	O	Progrès	« Est-ce que ce progrès de civilisation a permis d’avoir un bonheur supérieur ? Pas sûr quand on voit l’indicateur de la consommation des psychotropes. Cette société qui a voulu nous extraire le plus possible de notre statut de membre de la planète et de l’espèce humaine n’a été un élément ni sécurisant ni facteur de stabilité. Il n’y a pas Rousseau <i>versus</i> ce qu’on vit aujourd’hui. »
R	10	26/03	O	intérêt collectif	« Bref, la règle sociale, la loi elle-même, doit être en permanence réécrite pour interdire la naissance et la propagation de ce type de phénomènes, pour équilibrer sans cesse la liberté individuelle et l’intérêt collectif. On est loin de Rousseau... »
R	11	27/03	O	personne importante	« Madame de Staël, fille des Lumières et auteure à 22 ans d’un essai sur Rousseau, avait [...] »
R	17	29/04	O	<i>Les Confessions</i>	« Cox en conclut que si la fiction a encore un horizon à explorer en matière de sexe, c’est la masturbation, qualifiée de ‘ <i>dernier tabou de la littérature</i> ’. [...] Comme il nous revient de défendre les couleurs françaises, nous brandirons ici les branlettes coupables de Rousseau (in <i>les Confessions</i>), joyeuses de Michel Rio (à peu près tous ses romans), désabusées de Michel Houellebecq (idem), métaphoriques de Marcel Proust. »
R	18	30/04	O	la nature de l’homme	« Les utopies sont parties d’une vision naïve de Rousseau où l’être humain est bon. »
R	20	03/05	V	son engagement litt. et scient.	« En opposant littérature et science comme on oppose mensonge et vérité, Onfray s’inscrit dans une ligne qui dénie à la littérature la capacité de produire du savoir. Position bien peu nietzschéenne [...] Quant à la philosophie moderne, elle n’a pas dédaigné de se mettre à l’école de la littérature. Avant Nietzsche, il y a eu Hegel et bien sûr Rousseau ; après lui, Heidegger, Derrida et bien d’autres. »
R	21	05/05	E	écrivain/philosophe	« A noter : l’étrange propension des personnages de <i>Lost</i> à porter des noms de philosophes ou d’écrivains, on vous passe les Rousseau et autre Hume. »
R	26	03/06	O	l’importance de l’individu	« Après le milieu de siècle, la représentation du peuple devient moins abstraite et le schéma théologique

					s'efface en partie au profit de descriptions plus concrètes du paysage social. Cette évolution s'explique par la place considérable prise par le sentiment, le désir de ressentir une émotion face à des individus réels, au sein d'une génération marquée par la lecture de Jean-Jacques Rousseau. »
R	28	17/06	O	l'éducation	« Effectivement, ça tapait dur à l'époque, à la maison comme à l'école. Il faudra attendre Locke et Rousseau pour que ça se calme. »
R	29	08/07	O	l'importance d'une démocratie	Une 'politique de courage' convoque Montesquieu en résistant à la capitulation de la démocratie : « [...] produire, comme le fait Fleury, une <i>'théorie du courage'</i> , apte à <i>'résister à la capitulation et à ses légitimations perpétuelles'</i> . [...] Aussi <i>la Fin du courage</i> se déploie-t-il en deux temps : une morale du courage (à l'élaboration de laquelle sont invités Hugo et Bachelard, Giorgio Agamben, Axel Honneth, Nietzsche et surtout Jankélévitch) et une politique du courage (qui convoque entre autres Machiavel et Montesquieu, Rousseau, Tocqueville, Michel Foucault ou Amartya Sen). »
R	30	19/07	O	l'éthique	« La question que nous pose le Kazakh est la suivante. Elle est inspirée par Rousseau : un coureur qui s'est rendu mauvais aux yeux de la loi en se dopant peut-il redevenir bon sans dopage ? »
R	31	19/07	V	son extravagance	« Kant, qui n'aimait ni la musique ni la peinture, n'avait chez lui que des gravures représentant son idole : l'extravagant Jean-Jacques Rousseau. »
R	32	30/07	V	sa profession d'écrivain	« Ce ne sont pas les seuls restes d'écrivains qu'on y rencontre : le fauteuil écritoire de Voltaire, l'herbier de Jean-Jacques Rousseau, entre autres, y côtoient des portraits de Jules Vallès ou madame de Sévigné. »
R	34	30/07	V	sa tombe	« Ne réchappent des purges révolutionnaires que [les tombes de] Voltaire et Rousseau, qui accueillent toujours le visiteur en bas, dans la crypte. »
R	40	26/08	O	le pacte autobiographique	« Si ce n'est pas du marketing, voilà de l'autobiographie <i>intus et in cute</i> , comme dirait Rousseau, <i>'intérieurement et sous la peau'</i> . »
R	41	02/09	O	œuvre	« Parmi les œuvres publiées depuis la création de la maison d'édition, il y a quatre ans, le philosophe britannique John Stuart-Mill, avec son <i>De la liberté</i> , ou l'Américain de gauche Noam Chomsky, connu pour ses critiques de la politique étrangère des Etats-Unis. Ont suivi les lumières françaises, avec Rousseau et Voltaire, dont certains traducteurs disent s'être inspirés pour combattre le colonisateur français. »
R	44	24/09	E	grand écrivain	« Sa synthèse monumentale est une des grandes œuvres de l'Europe des Lumières, et sa renommée d'auteur n'avait rien à envier à celle de Voltaire et de Rousseau. »
R	45	09/10	O	<i>Discours sur l'Inégalité</i>	« Je commence par la lecture d'un extrait du <i>Discours sur l'origine de l'inégalité entre les hommes</i> de Jean-Jacques Rousseau. Pour certains, c'est la première fois qu'ils entendent le nom de Rousseau et de Karl Marx. »
R	47	16/10	O	[citation] théâtre	« Rousseau s'y pose en adversaire résolu du théâtre : <i>'L'on croit s'assembler au spectacle, et c'est là que chacun s'isole : c'est là qu'on va oublier ses amis, ses voisins, ses proches, pour s'intéresser à des fables (...) ou rire aux dépens des vivants'</i> . »

R	54	02/12	O	[citation] – politiciens	« La recherche de l'être providentiel est à peu près tout ce qui reste sous notre édifice présidentiel. Rousseau lui-même avouait admirer et souhaiter des personnes aussi vertueuses et appeler ses contemporains à faire de même. Mais il ajoutait : <i>'Ils n'en mépriseront pas moins une constitution qui ne peut se maintenir qu'à l'aide de tant de gens respectables qu'on désire plus souvent qu'on ne les obtient et de laquelle, malgré tous leurs soins, naissent toujours plus de calamités réelles que d'avantages apparents'</i> . »
R	53	02/12	V	amitié avec Diderot	« C'est d'abord un homme [Diderot] pour qui les amitiés comptent, celle de d'Alembert avec qui il se lance dans <i>l'Encyclopédie</i> , celle de Grimm qui lui confie la possibilité d'écrire sur la peinture des <i>Salons</i> , celle d'Holbach mais, aussi, fugacement, celle de Rousseau, venant lui rendre visite alors qu'il est en prison à Vincennes et résiste mal à cet enfermement où l'a conduit la publication de la <i>Lettre sur les aveugles</i> , texte lu par la censure comme un éloge de l'athéisme. »
R	58	18/12	E	figure française importante	« <i>'Vous étiez, chère Christine, cher Alain, telles les colombes de la francophonie s'envolant à tire d'aile porter la voix de la France par-delà nos frontières, pour qu'elle nimbe d'un oasis de Voltaire, Rousseau et, l'oserais-je, Houellebecq, le grand désert algérien ; pour qu'elle nappe les plateaux andins des mots de Molière, Hugo et, l'oserais-je, de Beigbeder, qu'elle vaporise de nos camemberts, de nos livarots et, l'oserais-je, de nos Babybel, l'air raréfié des pentes himalayennes. Et puis, d'une coup de vent, vous avez arraché la tête des colombes.'</i> »
R	59	20/12	E	importance culturelle	« C'est pourquoi Jacqueline de Romilly ne voulait pas qu'on oubliât la langue grecque : quand on oublie les mots, on oublie les choses, et si l'on oublie Homère, on oublie Voltaire, disait-elle, et Rousseau, et Montesquieu... »
R	60	30/12	O	souveraineté du peuple	« Rousseau précise que le peuple a toujours raison, même dans des situations d'illégalité. »
R	61	30/12	O	l'égalité	« S'appuyant sur une lecture paradoxale et assez fascinante de Rousseau, Manent montre que l'existence du <i>'groupe de riches'</i> (ou, comme on dira plus tard, les <i>'deux cents familles'</i> , on reste bien dans la logique du petit nombre) est une condition nécessaire à la fabrication du commun.

7.3 Résultats

	Montesquieu	Voltaire	Rousseau
Total	16	24	29
Articles sociopolitiques*	9	11	12
EVP*	3	3	1
EVS*	0	4	3
EVE*	0	1	0
SP	1	0	1
Événements	4	8	5
LTP*	5	1	2
LTS*	1	2	5
LTE*	0	0	1
Développements	6	3	8
CU	2	8	8
PHI	3	1	6
ME	0	1	1
POR	1	3	1
Descriptions	6	13	16
Incl. fausses alertes	20	86	65
<i>Données manquantes</i>	0	0	0
<i>Chiffre de contrôle</i>	16	24	29
Résultats (R1.1): type d'article			

	Montesquieu	Voltaire	Rousseau
Œuvre	13	12	18
Vie	2	8	5
Existence	1	4	6
<i>Chiffre de contrôle</i>	16	24	29
Résultats (R2.1): type de référence			

Philosophes	Français?	XVIII siècle?	Montesquieu	Voltaire	Rousseau		Français?	XVIII siècle?	Montesquieu	Voltaire	Rousseau
	# φ	31	23	35	28	54					
Montesquieu	1	1		1	5	Heidegger	0	0			1
Voltaire	1	1	1		7	Henry	1	0			1
Rousseau	1	1	5	7		Hobbes	0	0			2
Adorno	0	0	1			Honneth	0	0	1		1
Agamben	0	0	1		1	Hume	0	1			1
Arendt	0	0			1	Jankélévitch	1	0	1		1
Aristophane	0	0		1		Kant	0	1	1		3
Aristote	0	0	1		4	Leclerc	0	1		1	
Bachelard	1	0	1		1	Lénine	1	0	1		
Benjamin	0	0		1		Levinas	1	0			1
Bentham	0	1			1	Lévy	1	0			1
Berkeley	0	1	1		1	Locke	0	1	1		4
Bollack	1	0	1	1	1	Lucrèce	0	0	1		1
Botul	1	0			1	Machiavel	0	0	2		2
Cicéron	0	0		1	1	Malthus	0	1			1
Condillac	1	1	1		1	Manent	1	0			1
Condorcet	1	1			2	Marx	0	0	2	2	3
d'Alembert	1	1	1		2	Mirabeau	1	1		1	1
d'Aquin	0	0			1	Montaigne	1	0	2		1
d'Holbach	1	1	1		1	Morin	1	0			1
David	1	0	1	1	1	Nietzsche	0	0	1	3	3
de Sade	1	1		1		Onfray	1	0			1
Deleuze	1	0	1	1		Platon	0	0	2	1	1
Démosthène	0	0	1			Rawls	0	0			1
Derrida	1	0	1	2	2	Russell	0	1		1	
Diderot	1	1	1	1	2	Sartre	1	0		1	2
Diodore	0	0	1			Schopenhauer	0	1		1	
Eco	0	0		1		Sen	0	0	1		2
Epicure	0	0			1	Smith	0	1			3
Foucault	1	0	2	1	2	Socrate	0	0			1
Freud	0	0		2	1	Stuart Mill	0	0	1	1	2
Gramsci	0	0	1			Tocqueville	1	0	2	1	2
Guattari	1	0		1		Vernant	1	0	1	1	1
Hadot	1	0	1	1	1	Wollstonecraft	0	1			1
Hegel	0	1		1	1		# références		45	38	89
Résultats (R1.2)											

Montesquieu	Voltaire	Rousseau			
son importance culturelle	1	son importance culturelle	2	personnalité importante	5
Bordeaux	1	son identité comme écrivain	4	écrivain	4
amitié avec Diderot	1	sa personnalité	1	amitié avec Diderot	1
séparation des pouvoirs	2	sa grande productivité	1	combinait litt. & science	1
démocratie	2	ses connaissances	1	tombe	1
monarchie vs. Despotisme	1	amitié avec Casanova	1	son œuvre	1
loi, prudence à faire une	3	amitié avec Emilie du Châtelet	1	<i>Les Confessions</i>	2
loi, primauté de la	1	séisme de Lisbonne	1	nature de l'homme	1
liberté de parole	1	sa tombe	1	l'individu	2
<i>Lettres Persanes</i>	3	son œuvre	4	l'éducation	1
		liberté d'expression	2	démocratie	1
		droits des hommes	1	éthique	1
		fanatisme & Dieu	2	le contrat social	1
		discipline	1	violence	1
		<i>Candide</i>	1	progrès	1
				intérêt collectif	1
				souveraineté du peuple	1
				<i>Discours sur l'Inégalité</i>	1
				théâtre	1
				politiciens	1
<i>Chiffre de contrôle</i>	16	<i>Chiffre de contrôle</i>	24	<i>Chiffre de contrôle</i>	29

Résultats (R2.2): sujets adressés dans les articles

HX.X	Hypothèse	Résultat
H1.1	On réfère plus à Voltaire qu'à Rousseau.	Réfutée
H1.2	On réfère plus à Rousseau qu'à Montesquieu.	Corroborée
H1.3	On réfère plus à Voltaire qu'à Montesquieu ou Rousseau dans la catégorie de la culture.	Corroborée pour Montesquieu, réfutée pour Rousseau
H1.4	On réfère principalement aux philosophes dans les articles sociopolitiques.	Corroborée pour Montesquieu, réfutée pour Voltaire et Rousseau
H1.5	On réfère plus aux philosophes dans les articles politiques que dans les articles sociaux.	Corroborée pour Montesquieu, réfutée pour Voltaire et Rousseau
H1.6	On réfère plus aux philosophes dans les articles sociaux que dans les articles économiques.	Corroborée
H1.7	On réfère plus aux philosophes dans les articles décrivant des tendances à long terme que dans les articles décrivant un événement précis.	Corroborée pour Montesquieu et Rousseau, réfutée pour Voltaire
H1.8	On mentionne les philosophes principalement avec d'autres philosophes français.	Réfutée
H1.9	On mentionne les philosophes principalement avec des philosophes de la même époque.	Réfutée
H2.1	On utilise plus d'arguments basés sur leurs œuvres que d'arguments basés sur leur vie.	Corroborée
H2.2	On utilise plus d'arguments basés sur leur vie que d'arguments basés sur leur existence.	Corroborée pour Montesquieu et Voltaire, réfutée pour Rousseau

Résultats (R3.1): hypothèses et résultats

8 Description des résultats

8.1 Description des résultats pour l'apparition de références aux philosophes

Regardons premièrement le tableau (R1.1). Un premier constat étonnant, c'est qu'en 2010, Rousseau est le plus populaire de tous. Nous voyons effectivement plus de références à Rousseau qu'à Voltaire et plus de références à Voltaire qu'à Montesquieu. Ainsi nous réfutons (H1.1) et corroborons (H1.2). L'hypothèse que l'on réfère plus à Voltaire qu'à Montesquieu ou Rousseau dans les articles parlant de culture (H1.3) s'avère partiellement fausse aussi. On réfère effectivement plus à Voltaire qu'à Montesquieu; mais Rousseau est autant cité que Voltaire dans les articles culturels.

Nous avons supposé que les philosophes figurent principalement dans les articles sociopolitiques. Cela est uniquement vrai pour l'auteur de *L'Esprit des Lois* et là encore, les résultats ne sont pas convaincants: 9 articles sur 16. Pour Voltaire, il s'agit également d'à peu près la moitié des articles (11 sur 24). Rousseau, lui, est cité beaucoup moins dans les articles sociopolitiques que dans les autres types d'articles (12 sur 29). Ces résultats remarquables permettent de réfuter l'hypothèse que l'on réfère principalement aux philosophes dans les articles sociopolitiques (H1.4). Le résultat pour (H1.5), que l'on réfère plus aux philosophes dans les articles politiques que dans les articles sociaux, est semblable: l'hypothèse peut être corroborée pour Montesquieu, mais doit être réfutée pour Voltaire et Rousseau. Ce résultat s'explique par le fait que l'œuvre de Montesquieu se focalise beaucoup plus sur l'Etat comme structure, tandis que Voltaire (la religion) et Rousseau (l'organisation de la société) se concentraient sur des sujets davantage « sociaux ». Hypothèse (H1.6) s'avère correcte: on ne réfère que rarement aux philosophes dans un article économique.

Nous avons supposé que l'on réfère plus aux philosophes dans les articles décrivant des tendances à long terme (« développements ») que dans les articles décrivant un événement précis (« événements »). Après l'analyse, nous pouvons effectivement corroborer ce point de vue (H1.7) pour Montesquieu et Rousseau, mais il doit étonnamment être réfuté pour l'auteur d'*Oedipe*.

66 autres philosophes apparaissent dans les mêmes articles que nos penseurs. Le tableau (R1.2) présente un résumé du nombre de fois qu'un certain philosophe apparaît dans un article avec un des philosophes étudiés dans ce mémoire. S'ils apparaissent deux fois ensemble dans un article, nous inscrivons cela comme deux apparences; mais s'ils ne partagent qu'un article,

tout en y étant mentionnés deux fois, cela sera noté comme un. En annexe, nous avons répertorié d'ailleurs une liste supplémentaire de ces philosophes avec leur nationalité et la période de leur vie. Dans (R1.2), ces informations ne sont pas directement visibles, comme elles ne sont pas nécessaires pour nos questions de recherche. Vous y trouverez par contre si les philosophes ont (entre autres) la nationalité française et s'ils ont vécu, ne serait-ce qu'un an, au XVIIIe siècle ('1' si c'est le cas, '0' si ce n'est pas le cas). Ces informations nous permettent de vérifier les hypothèses (H1.8) et (H1.9), que l'on mentionne les philosophes à l'étude principalement avec d'autres philosophes français, ainsi qu'avec d'autres philosophes du XVIIIe siècle. Nos devons réfuter les deux. Des 66 philosophes mentionnés dans les mêmes articles que Rousseau, Montesquieu ou Voltaire, seulement 31 ont la nationalité française; et les deux tiers – 44 sur 66 – ne sont pas des philosophes du dix-huitième siècle.

8.2 Description des résultats pour le contenu des références aux philosophes

Il est très clair dans (R2.1) que la plupart des références aux philosophes sont basées sur leur œuvre. Nous pouvons donc corroborer (H2.1): on utilise plus d'arguments basés sur leurs œuvres que basés sur leur vie. (H2.2), que l'on utilise plus d'arguments basés sur leur vie que d'arguments qui ne réfèrent qu'à leur existence, par contre, est valable pour Montesquieu et Voltaire, mais pas pour Rousseau. La question à quel aspect de leur œuvre on réfère (Q2.3) est traitée en détail par article dans (D2). Dans le tableau (R2.2) elle est traitée par sujet. (R2.2) nous présente également une vue d'ensemble sur les références utilisées dans les articles par philosophe, permettant de répondre à (Q2.4) et à (Q2.5), les questions sur la variété et la précision des références.

Nous pouvons constater que la variation de thèmes est assez limitée pour Montesquieu : sept approches différentes (si on distingue 'la prudence à faire une loi' et 'la primauté de la loi') ont été recensées. Le nombre d'idées de Voltaire citées est à peu près pareil ; nous pouvons par contre constater une plus grande variation dans les références à sa vie et position. Les références sont également plus spécifiques : on réfère notamment en détail à ses connaissances. Mais encore une fois, c'est le philosophe de Genève qui étonne. Il est rappelé pour une énorme variété d'idées, du théâtre et sa sexualité (*Les Confessions*) à la violence et son contrat social. Sa vie reste moins attrayante pour les références que celle de Voltaire, mais sa présence médiatique en 2010 reste très marquée, par tous les standards.

9 Conclusions et suggestions pour la recherche future

Avec des références dans 61 articles en 2010, soit plus que toutes les semaines, les philosophes sont toujours bien vivants. Voilà la première conclusion de ce mémoire. Cette conclusion confirme les premières impressions d'une présence contemporaine prononcée des philosophes, qui étaient la raison pour ce travail.

Les conclusions sans surprises s'arrêtent là. Nos seules suppositions qui aient été confirmées, étaient qu'on réfère moins à Montesquieu qu'aux autres, qu'on réfère peu aux philosophes dans les articles économiques et qu'on réfère principalement à leur œuvre. Toutes les autres hypothèses ont au moins partiellement été réfutées ! Ainsi nous arrivons à une vision beaucoup plus nuancée sur l'héritage de ces penseurs du XVIII^e siècle. Les références figurent dans les articles sociaux comme dans les articles politiques, dans les articles décrivant des événements précis comme dans les articles à long terme. Les philosophes à l'étude sont souvent reliés à d'autres penseurs, d'autres pays comme d'autres époques, pour lesquels ils semblent faire fonction de repère à la fois historique et patrimonial. Même les articles parlant de sport contiennent des références à Montesquieu et Rousseau. Cette distribution thématique très large peut sans doute s'interpréter comme le signe que les philosophes étudiés font bel et bien partie du patrimoine culturel français d'aujourd'hui : les textes en question montrent, par la grande variété des sujets abordés et des références combinées que Rousseau, Voltaire et Montesquieu continuent à faire référence dans la culture française d'aujourd'hui, au sens le plus large du terme.

En même temps, l'exactitude des références est impressionnante – à l'exception de l'interprétation du concept de « distribution de pouvoir » de Montesquieu. La grande majorité des références illustre que les journalistes de *Libération* connaissent leurs classiques et savent les utiliser de manière variée : nous avons trouvé, pour les trois philosophes à l'étude, 28 idées différentes qui sont reprises dans les journaux, ainsi que 17 types de références à leur vie et personne. Les accusations fort peu nuancées d'antisémitisme et de racisme que l'on ne voit que trop souvent sur Internet et dans les débats hâtifs, ne trouvent d'ailleurs pas de place dans les articles de *Libération*.

La présence marquée de Rousseau est sans doute le résultat le plus étonnant de cette recherche. La première question qui se pose est évidemment celle de l'influence possible de l'année du tricentenaire du philosophe, en 2012, même deux ans avec qu'elle ait lieu. La recherche future pourrait adresser cet aspect en comparant les données obtenues à celles que permettraient de recueillir d'autres années plus « neutres ».

Une autre piste est la recherche d'autres quotidiens, malgré la difficulté évidente de la collecte du matériel, ainsi que d'autres médias. On pourrait également examiner la réception de ces références auprès des lecteurs ou regarder plus en détail la corrélation éventuelle entre le thème de l'article et le type ou thème de la référence. Nous nous sommes limités à Voltaire, Montesquieu et Rousseau ; rien n'arrête un autre d'également rechercher d'autres philosophes en détail.

Bibliographie

- Angouri, J. (2010). 'Quantitative, Qualitative or Both ? Combining Methods in Linguistic Research'. Dans Litosseliti, L. (2010), *Research Methods in Linguistics*, p. 29-48. Londres: Continuum.
- Ariès, P. (1960). *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*. Paris : Plon.
- Baxter, J. (2010). 'Discourse-Analytic Approaches to Text and Talk'. Dans Litosseliti, L. (2010), *Research Methods in Linguistics*, p. 117-137. Londres: Continuum.
- Broome, J.H. (1963). *Rousseau: A Study of his Thought*. Londres: Edward Arnold Publishers Ltd.
- Chisick, H. (2002). 'Ethics and History in Voltaire's Attitudes toward the Jews', *Eighteenth-Century Studies*, 35(4), p. 577-600.
- Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (2009). 'Prédétermination '. *CNRTL*. Dernière consultation le 20/05/2011. Récupéré de <http://www.cnrtl.fr/> .
- Desné, R. (1979). 'Voltaire était-il antisémite ?', *Pensée (La) Paris*, 203, p. 70-81.
- Fabré, J. (1912). *Jean-Jacques Rousseau*. Paris: Librairie Félix Alcan.
- Greefs, H. (2007). *Cursus Sociale & Politieke Geschiedenis 2007-2008, BA1, politieke en sociale wetenschappen*. Anvers: Universitas.
- Guislain, G. & Tafarielli, C. (2005). *Voltaire*. Paris : Studyrama.
- Herzberg, A. (1990). 'Voltaire and the Jews'. *New York Times*. Publié le 30/09/1990, dernière consultation le 17/05/2011. Récupéré de <http://www.newyorktimes.com/> .
- Johnstone, Barbara (2002). *Discourse analysis*. Oxford: Blackwell.
- Keohane, N. (1972). 'Virtuous Republics and Glorious Monarchies: Two Models in Montesquieu's Political Thought', *Political Studies*, 20(4), p. 383-396.
- Kis, Z. (2010). *L'Orient dans les contes philosophiques de Montesquieu et de Voltaire : résumé de la thèse de doctorat*. Université de Szeged & Ecole Normale Supérieure de Lyon.
- Lazaraton, A. (2005). 'Quantitative research methods'. Dans Hinkel, E. (Éd.) (2005), *Handbook of Research in Second Language Teaching and Learning*. New Jersey: Lawrence Erlbaum. Cité dans Litosseliti, L. (2010), *Research Methods in Linguistics*, p. 32. Londres: Continuum.
- Lejeune, P. (1975). *Le Pacte autobiographique*. Seuil : Coll. « Poétique ».
- Litosseliti, L. (Éd.) (2010). *Research methods in linguistics*. Londres: Continuum.
- Lowenthal, D. (1964). 'Montesquieu and the Classics: Republican Government in The Spirit of the Laws'. Dans Cropsey, J. (Éd.), *Ancients and Moderns, Essays in the Tradition of Political Philosophy in Honor of Lea Strauss*. New York: Basic Books.
- Mauzi, R. (1980). 'L'idée de tolérance de Locke à Voltaire'. Dans Maisons Descartes Amsterdam (Ed.), *Voltaire, Rousseau et la tolérance: actes du colloque franco-néerlandais des 16 et 17 novembre 1978 à la Maison Descartes d'Amsterdam*, p. 31-38. Lille: Presses Universitaires de Lille.
- Montesquieu (1721). *Les Lettres Persanes*.
- Montesquieu (1747). *De L'Esprit des Lois*.

- Nabarra, A. (2007). 'Les rapports que nous font les hommes', *Dix-huitième siècle*, 39(1), p. 129-144.
- Nichols, M. (1985). 'Rousseau's Novel Education in the Emile', *Political Theory*, 13(4), p. 535-558.
- Oake, R. (1953). 'Montesquieu's Religious Ideas', *Journal of the History of Ideas*, 14(4), p. 548-560.
- Peeters, K. (2008). 'Voltaire en de Joden: over Internet, racisme en copy-paste'. Dans Van Huffel, B. & Segers, W., *Frankrijk en het jodendom*, p. 49-62. Louvain: Acco.
- Perrin, D. (2006). *Medienlinguistik*. Constance: UVK.
- Pomeau, R. (1980). 'Voltaire et Rousseau devant l'affaire Calas'. Dans Maisons Descartes Amsterdam (Éd.), *Voltaire, Rousseau et la tolérance: actes du colloque franco-néerlandais des 16 et 17 novembre 1978 à la Maison Descartes d'Amsterdam*, p. 59-75. Lille: Presses Universitaires de Lille.
- Prager, D. & Telushkin, J. (1983). *Why the Jews?: The Reason for Antisemitism*. New York: Simon & Schuster.
- Reynaert, P. (2009). *Cursus Politieke Filosofie 2009-2010, BA3, politieke wetenschappen*. Anvers: Universitas.
- Rousseau (1749, publié en 1782 et en 1789). *Les Confessions*.
- Rousseau (1755). *Discours sur l'Inégalité*.
- Rousseau (1762a). *Du Contrat Social*.
- Rousseau (1762b). *Émile, ou De l'Éducation*.
- Rousseau (1764). *Lettres Écrites de la Montagne*.
- Sgard, J. (1980). 'Les spectacles ou des limites de la tolérance'. Dans Maisons Descartes Amsterdam (Éd.), *Voltaire, Rousseau et la tolérance: actes du colloque franco-néerlandais des 16 et 17 novembre 1978 à la Maison Descartes d'Amsterdam*, p. 79-96. Lille: Presses Universitaires de Lille.
- Skinner, Q. (1985). 'Grand Theory', *Sociology Professor*. Dernière consultation le 16/05/2011. Récupéré de <http://www.sociologyprofessor.com/>.
- Tavener, J. (s.d.). 'Orientalism and The Persian Letters: How Europe Speaks to Itself through its Vision on the Other.' *Cultural Studies and Critical Theory*. Dernière consultation le 17/05/2011. Récupéré de <http://theory.eserver.org/>.
- Van Crugten-André, V. (1999). *Le 'Traité sur la tolérance' de Voltaire : un champion des Lumières contre le fanatisme*. Paris : Champion.
- Versini, L. (Éd.) (1995). *De l'Esprit des Lois*. Paris : Gallimard.
- Voltaire (1734). *Lettres Philosophiques*.
- Voltaire (1756). *Essai sur les Mœurs et de l'Esprit des Nations*.
- Voltaire (1763a). 'Lettre à d'Argence'. Dans Voltaire & Hachette (Éd.) (1861), *Œuvres complètes de Voltaire*, p. 153-154.
- Voltaire (1763b). *Traité sur la Tolérance*.
- Voltaire (1764). *Dictionnaire Philosophique*.

Voltaire (1768). 'Epître à l'auteur du livre des Trois imposteurs'. Dans Voltaire & Moland, L. (Éd.) (1877-1885), *Œuvres complètes de Voltaire*, tome 10, p. 402-405.

Von Stackelberg, J. (1986) '1685 et l'idée de la tolérance. La réaction des « philosophes » à la révocation de l'Édit de Nantes', *Francia*, 14, p. 229-243.

Walgrave, S. (Éd.) (2005). *Politieke agenda-setting in België (1991-2000): de moeilijke dialoog tussen publieke opinie, media en het politieke systeem*. Gand: Academia Press.

Wesfreid, M. (2010). 'Antisémitisme, islamophobie, esclavagisme Voltaire?'. *L'Express*. Publié le 03/08/2010, dernière consultation le 12/05/2011. Récupéré de <http://www.lexpress.fr/>.

Zbiral, D. (2009). 'Voltaire et sa pensée'. *David Zbiral filosofie*. Publié le 11/06/2009, dernière consultation le 17/05/2011. Récupéré de <http://www.david-zbiral.cz/>.

Bibliographie de l'annexe

Althusser, L.P. (1969). *Montesquieu, la politique et l'histoire*. Paris.

Barckhausen, H. (1970). *Montesquieu : L'esprit des lois et les archives (du château) de la Brède*. Genève: Slatkine.

Britannica Academic Edition. *Britannica Online Encyclopedia*. Dernière consultation le 17/05/2011. Site : <http://www.britannica.com/>.

Broome, J.H. (1963). *Rousseau: A Study of his Thought*. Londres: Edward Arnold Publishers Ltd.

Dedieu, J. (1943). *Montesquieu : l'homme et l'œuvre*. Paris.

Fabré, J. (1912). *Jean-Jacques Rousseau*. Paris : Alcan.

Guislain, G. & Tafanelli, C. (2005). *Voltaire*. Paris : Studyrama.

Leigh, J. (2004). *Voltaire : a sense of history*. Oxford: Voltaire Foundation.

O'Dea, M. (Éd.) (2010). *Rousseau et les philosophes*. Oxford : Voltaire Foundation.

Shlar, J. (1987). *Montesquieu*. Oxford : Oxford University Press.

Wikipédia. *Wikipédia: L'encyclopédie libre*. Dernière consultation le 20/05/2011. Site : <http://fr.wikipedia.org/>.

Zbiral, D. (2009). 'Voltaire et sa pensée'. *David Zbiral filosofie*. Publié le 11/06/2009, dernière consultation le 17/05/2011. Récupéré de <http://www.david-zbiral.cz/>.

Annexe

A.1 Les biographies

Vie de Montesquieu

18/01/ Charles-Louis de Secondat est né le
1689 18 janvier 1689 issue d'une grande
famille de parlementaires bordelais.

1689- Passe son enfance au château de La
700 Brède.

1696 Mort de sa mère.

1700- Au Collège de Juilly, de la
5 congrégation des Oratoriens.

1705- Etudes de droit à Bordeaux.
8

1708- Licence d'avocat, il va à Paris et fait
13 connaissance avec milieux
académiques et littéraires.

1713 Mort de son père, retour à La Brède,
où il devient Baron.

1714 Conseiller au parlement de
Bordeaux.

1715 Mariage avec la protestante Jeanne

Vie de Voltaire

21/11/ François Marie Arouet est né à
1694 Paris.

1701 Mort de sa mère.

1704- Au Collège Louis-Le-Grand.
11

1711- Etudes de droit.
3

1713 Secrétaire de l'ambassadeur
français à la Haye.

1714 Introduction aux milieux
libertins parisiens. Ecrivain à
plein temps.

Vie de Rousseau

28/06/ Jean-Jacques Rousseau est né à
1712 Genève. Sa mère meurt quelques
jours plus tard.

Evénements historiques importants

1685 Révocation de l'Edit
de Nantes.

1702- Guerre des Cévennes.
4

1709 Le Grand Hiver.

1715 Mort de Louis XIV,

Grandes œuvres littéraires

1704 Galland (trad.),
Les 1001 Nuits.

1715- Alain René

Vie de Montesquieu

de Lartigue.

1716 Président du Parlement de Bordeaux et baron de Montesquieu.
Publication de *Sur la Politique des Romains dans la Religion*.

1716 Election à l'Académie de Bordeaux.

1717 Membre de l'Académie des sciences de Bordeaux.

1721 Publication des *Lettres Persanes*; connaissance de la marquise de Lambert.

1725 Publication du *Temple de Gnide*, rédaction de *Sylla* et d'*Eucrate*.

1726 Dénonciation à sa charge de président à mortier.

1728 Election à l'Académie Française.

Vie de Voltaire

1716 Arrestation et exil de Paris pour cinq mois.

1717-8 Emprisonnement à la Bastille pour offenses envers le régent Philippe II d'Orléans.

1718 Prend le nom de plume de Voltaire.

1718 Publication d'*Oedipe*.

1719-25 Vie mondaine à Paris.

1723 Publication de *La Henriade*.

1726-9 Exil en Angleterre après avoir insulté le chevalier de Rohan.

Vie de Rousseau

1722 Son père est en exil.

1722-4 A l'école à Bossey.

1725-8 Apprentissage à Genève.

1728 Part de Genève. Rencontre avec Madame de Warens. Conversion

Evénements historiques importants

succédé par Louis XV. 35

1715-23 Régence de Philippe d'Orléans.

1726-43 Cardinal Fleury Principal Ministre de l'Etat.

Grandes œuvres littéraires

Lesage, *Gil Blas*.

1719 Daniel Defoe, *Robinson Crusoe*.

1719 Eliza Haywood, *Love in Excess*.

1726 Jonathan Swift, *Gulliver's Travels*.

Vie de Montesquieu

1728- Voyages en Europe, puis retour à La
31 Brède.

1728- Rédaction de *L'Esprit des Lois*.
48

1734 Publication des *Considérations sur
les causes de la grandeur des
romains et de leur décadence*.

Vie de Voltaire

1729 Retour en France et rédaction
des *Lettres Philosophiques*.

1730 Publication de *Brutus*.

1731 Publication de *L'histoire de
Charles XII*.

1732 Publication de *Zaire*.

1733 Publication des *Epîtres à
Uranie*.

1734 Publication des *Lettres
Philosophiques*, qui déclenchent
un immense scandale. Il doit
quitter Paris.

1734- Refuge dans le château d'Emilie
44 du Châtelet en Champagne.

1735 Publication de *La Mort De
César*.

1736 Fuite en Hollande après *Le
Mondain* ; début des relations
épistolaires avec Frédéric II de
Prusse.

Vie de Rousseau

au christianisme à Turin.

1728- En route, avec diverses
31 occupations en Italie, en Suisse et
en France.

1731- Vit dans les environs de
40 Chambéry, sous la protection de
Madame de Warens.

1733 Madame de Warens devient sa
maîtresse.

1737 Visite à Montpellier.

Evénements historiques importants

1735 Troubles politiques à
Genève.

Grandes œuvres littéraires

1731 Antoine François
Prévost,
Cleveland.

1731- Pierre de
42 Marivaux, *La Vie
de Marianne*.

1733 Alexander Pope,
Essay on Man.

1736 Claude-Prosper
Jolyot de
Crébillon, *Les
Egarements du
cœur et de l'esprit*.

Vie de Montesquieu

Vie de Voltaire

Vie de Rousseau

Événements historiques importants

Grandes œuvres littéraires

	1738 Publication du <i>Discours sur l'Homme</i> .			
	1739 Séjour à Bruxelles.			1739- David Hume, 40 <i>Treatise of Human Nature</i> .
	1740 Premier séjour à Berlin chez Frédéric II, roi de Prusse.	1740- Tuteur à Lyon. 1	1740- La Guerre de 8 Succession d'Autriche.	
		1742 S'installe à Paris. Présentation infructueuse d'un nouveau système de notation musicale, à l'Académie de Science.	1740- Règne de Frédéric II de Prusse. 86	1740 Samuel Richardson, <i>Pamela</i> .
	1744- Retour à Paris, sous la protection du comte d'Argenson et Mme de Pompadour. 8	1744- Secrétaire, tuteur et musicien, sous la protection de la famille Dupin; Contribution à l' <i>Encyclopédie</i> et fréquentation de Diderot, Condillac et autres philosophes. 51		
1745 Publication du <i>Dialogue de Sylla et d'Eucrate</i> .		1745 Début de la liaison avec Thérèse Levasseur.	1745 Rébellion jacobite en Ecosse.	
1746 Election à l'Académie de Berlin.	1746 Admission à l'Académie française.			1746 Etienne Bonnot de Condillac, <i>Essai sur l'origine des connaissances humaines</i> .
	1747 Publication de <i>Zadig</i> .			
1748 Publication de <i>L'Esprit des Lois</i> .	1748 Se retire à la cour du roi de Pologne Stanislas à Lunéville avec Emilie du Châtelet.			1749 Henry Fielding, <i>Tom Jones</i> .
	1749 Décès d'Emilie du Châtelet.	1749 'Vision' sur la route pour Vincennes.		1749 Denis Diderot, <i>Lettre sur les aveugles</i> .

Vie de Montesquieu

- 1750 Publication de *La Défense de l'Esprit des Lois*.
- 1751 *L'Esprit des Lois* est mis à l'*Index librorum prohibitorum*.
- 1754 Publication de *Lysimaque*.
- 10/02/ 1755 Mort à Paris.
- 1757 Publication d'*Essai sur le goût*.

Vie de Voltaire

- 1749- 53 Vit à Potsdam à l'invitation de Frédéric II.
- 1751 Publication du *Siècle de Louis XIV*.
- 1752 Publication de *La Pucelle d'Orléans* et de *Micromégas*.
- 1753 Départ de Potsdam après des disputes avec Frédéric II.
- 1753- 5 Séjour chez la duchesse de Gotha, puis chez le landgrave de Hesse.
- 1755- 8 Il s'installe aux 'Délices', près de Genève.
- 1756 Publication de *l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* et du *Poème sur le désastre de Lisbonne*.
- 1758- A Ferney.

Vie de Rousseau

- 1751 Publication du *Discours sur les sciences et les arts*. Début de sa réforme.
- 1752 Performance du *Devin du Village* devant le roi.
- 1754 Visite à Genève, retour à l'Eglise protestante.
- 1755 Publication du *Discours sur l'inégalité*.
- 1756 Déménagement à l'Héritage, à l'invitation de Madame d'Epinau.
- 1757 Amour pour Madame d'Houdetot. Dispute avec Madame d'Epinau et Grimm, et départ de l'Héritage.
- 1757- 62 A Montlouis, près de Montmorency, travail sur une série d'œuvres majeures.
- 1758 Publication de *Lettre à d'Alembert*.

Evénements historiques importants

- 1755 Tremblement de terre de Lisbonne.
- 1756- 63 La Guerre de Sept Ans.

Grandes œuvres littéraires

- 1749- 88 George Louis Leclerc, Comte de Buffon, *Histoire Naturelle*.
- 1750 Prospectus de l'*Encyclopédie*.
- 1751 Diderot & d'Alembert (éds.), premier volume de l'*Encyclopédie*.

Vie de Montesquieu

Vie de Voltaire

Vie de Rousseau

Événements historiques importants

Grandes œuvres littéraires

78		Fracture avec Diderot suite à l'article 'Genève' de l' <i>Encyclopédie</i> .			
1759	Publication de <i>Candide</i> .	1759	Début de sa connaissance de la famille des Luxembourgs.		
		1761	Publication de <i>La Nouvelle Héloïse</i> .		
		1762	Publication d'Emile et <i>Du Contrat Social</i> . Départ de la France pour éviter d'être arrêté.	1762-96 Règne de Catherine II de Russie.	
				1762-73 Denis Diderot, rédaction du <i>Neveu de Rameau</i> .	
				1762	Début de la Guerre Civile de Genève.
		1762-5	Vit dans la région de Neuchâtel.	1762	L'Affaire Calas.
1763	Publication du <i>Traité sur la tolérance</i> .	1763	Publication de <i>Lettre A M. L'Archevêque De Paris</i> . Renoncement à la citoyenneté genevoise.		
1764	Publication du <i>Dictionnaire philosophique</i> et de <i>Jeannot et Colin</i> .	1764	Publication des <i>Lettres écrites de la montagne</i> . Début de la composition des <i>Confessions</i> .	1764	Dissolution de l'Ordre de Jésuites en France.
		1765	Expulsion de sa maison à Môtiers, refuge à l'Île de Saint-Pierre.		
		1766	Refuge en Angleterre. Dispute avec Hume.		
1767	Publication de <i>L'Ingénu</i> .	1767	Refuge à Trye.		
1768	Publication de <i>La Princesse de Babylone</i> .	1768-70	Vit au Dauphiné.	1768	Annexion française de la Corse.
				1768	Laurence Sterne, <i>Sentimental</i>

Vie de Montesquieu

Vie de Voltaire

Vie de Rousseau

Événements historiques importants

Grandes œuvres littéraires

Journey.

1770 Retour à Paris. Lectures publiques des *Confessions*. 1771 Réforme Maupeou du Parlement Parisien.

1772- Composition des *Dialogues*. 1774 Mort de Louis XV, succédé par Louis XVI.
6

1774 Johann Wolfgang von Goethe, *Das Leiden des Jungen Werthers*.

1776- Composition inachevée des 1776 Déclaration de l'indépendance américaine.
8 *Rêveries du promeneur solitaire*.

1776 Adam Smith, *Wealth of Nations*.

1778 Retour à Paris.

1777 Réformes de la librairie de Turgot.

30/05/Mort à Paris.
1778

2/06/1 Mort à Ermenonville.
778

1781 Immanuel Kant, *Kritik der reinen Vernunft*.

1782 Publication de la *Première Partie des Confessions* avec les *Rêveries*.

1782 Choderlos de Laclos, *Les liaisons dangereuses*.

1789 Publication de la *Seconde Partie des Confessions*. 1789 Prise de la Bastille.

1786 Matthew Lewis, *The Monk*.

1791 Panthéonisation de Voltaire.

1791 Donatien Alphonse François de Sade, *Justine*.

1794 Panthéonisation de Rousseau.

1794 Ann Radcliffe, *The Mysteries of Udolpho*.

A.2 La liste d'autres philosophes: vie et nationalité

Philosophe	Vie	Nationalité	Philosophe	Vie	Nationalité
Adorno	1903-1969	Allemagne	Honneth	1949-20xx	Allemagne
Agamben	1942-20xx	Italie	Hume	1711-1776	Ecosse
Arendt	1906-1975	Allemagne – Etats-Unis	Jankélévitch	1903-1985	France
Aristophane	450-388 av. J.-C.	Grèce	Kant	1724-1804	Prusse
Aristote	384-322 av. J.-C.	Grèce	Leclerc	1707-1788	France
Bachelard	1884-1962	France	Lénine	1870-1924	Russie
Benjamin	1892-1940	Allemagne	Levinas	1906-1995	France
Bentham	1748-1832	Royaume-Uni	Lévy	1956-20xx	France
Berkeley	1685-1753	Irlande – Royaume-Uni	Locke	1632-1704	Royaume-Uni
Bollack	1923-20xx	France	Lucrèce	99-55 av. J.-C.	Romain
Botul	'1896-1947'	'France'	Machiavel	1469-1527	Italie
Cicéron	106-43 av. J.-C.	Rome	Malthus	1766-1834	Royaume-Uni
Condillac	1715-1780	France	Manent	1949-20xx	France
Condorcet	1743-1784	France	Marx	1818-1883	Allemagne
d'Alembert	1717-1783	France	Mirabeau	1749-1791	France
d'Aquin	1224-1274	Italie	Montaigne	1533-1592	France
d'Holbach	1723-1789	France-Allemagne	Morin	1921-20xx	France
David	1885-1914	France	Nietzsche	1844-1900	Allemagne
de Sade	1740-1814	France	Onfray	1959-20xx	France
Deleuze	1925-1995	France	Platon	428-348 av. J.-C.	Grèce
Démosthène	384-322 av. J.-C.	Grèce	Rawls	1921-2002	Etats-Unis
Derrida	1930-2004	France	Russell	1782-1970	Royaume-Uni
Diderot	1713-1784	France	Sartre	1905-1980	France
Diodore	Ier siècle av. J.-C.	Grèce	Schopenhauer	1788-1860	Allemagne
Eco	1932-20xx	Italie	Sen	1933-20xx	Inde
Epicure	341-270 av. J.-C.	Grèce	Smith	1723-1790	Ecosse
Foucault	1926-1984	France	Socrate	469-399 av. J.-C.	Grèce
Freud	1856-1939	Autriche	Stuart Mill	1806-1873	Royaume-Uni
Gramsci	1891-1937	Italie	Tocqueville	1805-1859	France
Guattari	1930-1992	France	Vernant	1914-2007	France
Hadot	1922-2010	France	Wollstonecraft	1759-1797	Royaume-Uni
Hegel	1770-1831	Allemagne			
Heidegger	1889-1976	Allemagne	Montesquieu	1689-1755	France
Henry	1922-2002	France	Voltaire	1694-1778	France
Hobbes	1588-1679	Royaume-Uni	Rousseau	1712-1778	Genève – France

A.3 CD